

COOPERATION ENTRE

L'UNION EUROPEENNE

ET

L'UNION DES COMORES

RAPPORT ANNUEL CONJOINT

2006

Rapport Final

Février 2008

TABLE DES MATIERES

		<i>Pages</i>
I	RESUME	3
II	MISE A JOUR DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE	4-9
I.1	Mise à jour de la situation politique	4
I.2	Mise à jour de la situation économique	4-7
I.3	Mise à jour de la situation sociale	7-9
I.4	Mise à jour de la situation environnementale	9
III	EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS	9-19
	Secteurs de concentration	10-14
	Projets et programmes hors concentration	14-15
	Utilisation de l'enveloppe B	15-16
	Autres instruments	16-19
IV	EVALUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE	19
V	COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION	19-20
VI	DIALOGUE DANS LE PAYS AVEC L'ON ET LES ANES	20-21
VII	CONCLUSIONS	21
	Liste des annexes	
Annexe 1	Profil pays incluant les OMD	
Annexe 2	9e FED (subventions) et FEDs antérieurs	
Annexe 3	Projets de la BEI	
Annexe 4	Lignes budgétaires	
Annexe 5	Calendrier indicatif des engagements (jusqu'à la fin 2007) et des décaissements (jusqu'à la fin 2008)	
Annexe 6	Cadre logique du PASEC	
Annexe 7	Données sur le secteur de l'Education	
Annexe 8	Réalisations STABEX	

LISTE DES ACRONYMES

AfOA	Afrique Orientale et Australe
ALE	Accord de Libre Echange
ANE	Acteurs Non Etatiques
APE	Accord de Partenariat Economique
ARPEGE	Appui Régional pour la Promotion de l'éducation et de la gestion de l'Environnement
BDC	Banque de Développement des Comores
BEI	Banque Européenne d'Investissements
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
CE	Commission Européenne
CGP	Cellule de Gestion de Programme
COM	Cadre d'Obligations Mutuelles
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DP	Devis Programme
DSCRP	Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DSP	Document de Stratégie Pays
EIM	Enquête Intégrale auprès des Ménages
EPT	Education Pour Tous
FED	Fonds Européen de Développement
FMI	Fonds Monétaire International
FODEPE	Fonds pour le Développement de la Pêche
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
KMF	Francs comoriens
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
MEN	Ministère de l'Education Nationale
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ON	Ordonnateur National
ONG	Organisations Non Gouvernementales
ONU	Organisation des Nations Unies
PASEC	Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores
PCD	Programme de Coopération Décentralisée
PIB	Produit Intérieur Brut
PIN	Programme Indicatif National
PMA	Pays les Moins Avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPMR	Programme Pluriannuel de Micro Réalisations
STABEX	Système de Stabilisation des Exportations
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SSV	Sécurités Sociales Villageoises
TNS	Taux Net de Scolarisation
UE	Union Européenne
U-MECK	Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit des Comores
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour la Protection de l'Enfance
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

I. RESUME

Après la mise en place en 2004 de toutes les institutions issues de la nouvelle constitution, l'année 2006 a permis la poursuite du processus de réconciliation nationale initié en 2001, soutenu par l'ensemble de la communauté internationale. Néanmoins, la stabilité politique demeure fragile en raison des conflits de compétences entre l'Union et les îles qui sont de nature à nuire à la crédibilité que le pays a retrouvée suite à l'organisation dans des conditions de transparence des élections présidentielles d'avril et mai 2006. Ces élections, les premières selon le principe de la présidence tournante, ont abouti en mai 2006 à l'élection de Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, candidat indépendant et constituent une étape décisive dans la normalisation politique de l'archipel.

L'activité économique en 2006 a été marquée par un taux de croissance de 1,25% en baisse par rapport à 2005, une légère hausse des prix des produits de consommation, une baisse de 18% de la valeur des exportations, due à la mévente des produits de rente sur le marché mondial et un solde primaire en déficit de près de 1.1 mio€ (soit -0,3% du PIB) suite à l'adoption de la Loi de Finances rectificative. Des mesures d'assainissement de la gestion des finances publiques ont été initiées et la Loi des Finances 2007 prévoit un solde primaire en excédent de près de 3 mio€. Le gouvernement a entamé une série de négociations avec ses principaux créditeurs, notamment la Banque Africaine de Développement, pour le rééchelonnement des arriérés qui est fondamental pour la conclusion et la signature d'une Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) avec le FMI. Au niveau de la libéralisation des échanges, le pays continue le processus d'intégration régionale, notamment avec les négociations d'un Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'UE au sein de la région Afrique Orientale et Australe (AfOA).

Au niveau social, selon le dernier rapport national sur l'avancement des Objectifs du Millénaire¹, seuls deux sur huit des OMDs seront probablement atteints par l'Union des Comores à l'horizon 2015, et ce à condition d'entreprendre des mesures fortes pour maintenir la tendance actuelle: il s'agit de l'objectif visant à *"assurer une éducation primaire pour tous"*, et celui visant à *"réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans"*. Au niveau environnemental, les Comores sont confrontés à la dégradation rapide des écosystèmes et à la nécessité de mieux gérer les ressources naturelles. Des stratégies nationales et une législation dans le secteur de l'environnement ont été élaborées, mais les capacités des départements ministériels restent limitées pour leur mise en œuvre.

Les conclusions de la revue de fin de parcours de 2006 ont proposé de maintenir la stratégie du pays dans le cadre du DSP et du PIN 2002-2007, considérée comme pertinente. La performance globale a été jugée suffisante et aucune modification n'a été proposée à la dotation de l'enveloppe A. Pour ce qui est de l'enveloppe B, le montant de €20.000 non engagé sera déduit de cette enveloppe et transféré à la réserve pour le développement à long terme. Un montant de 380.000€ est ainsi disponible sous l'enveloppe B. Durant l'année, la mise en œuvre des projets s'est poursuivie, basée sur un dialogue continu avec l'ON, par le biais de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National (CAON). La consultation avec les Acteurs Non Etatiques (ANEs) a été matérialisée dans le cadre du processus de programmation du 10^{ème} FED tandis que la coordination entre les bailleurs de fonds du pays – assez peu nombreux- a été qualifiée de bonne par la mission d'évaluation de la stratégie de la CE aux Comores en 2006.

¹ Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport National 2005, Union des Comores/PNUD

II. MISE A JOUR DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

II.1 Mise à jour de la situation politique

Après de nombreuses années de tensions au niveau politique (coup d'états à répétition et crise consécutive à la sécession de l'île d'Anjouan en 1997), les Comores ont connu depuis le début de l'année 2004 des changements majeurs qui vont dans le sens de l'achèvement du processus de réconciliation nationale, initié en 2001 par l'Accord de Fomboni et soutenu par la communauté internationale. Suite à la mise en place en 2004 de toutes les institutions issues de la nouvelle constitution, l'année 2006 a permis la poursuite du processus de réconciliation nationale, soutenu par l'ensemble de la communauté internationale. Néanmoins, la stabilité politique demeure fragile en ce sens que la constitution a uniquement précisé le domaine exclusif du pouvoir central, laissant à l'Assemblée de l'Union le soin de voter les lois organiques définissant le champ des prérogatives et des compétences exclusives des îles et celles partagées entre l'Union et les îles. Bien que la majorité des lois départageant les compétences des îles autonomes de celles de l'Union aient été votées et promulguées, la crise des compétences n'est pas complètement résolue et il reste encore à promulguer la loi sur les sociétés à capitaux étrangers qui n'a pas encore été adoptée à l'Assemblée de l'Union. Par ailleurs, les questions relatives à la gestion des entreprises publiques et la sécurité intérieure, n'ont toujours pas connu une solution définitive. En effet, les pourparlers initiés entre le gouvernement de l'Union et ceux des îles autonomes en vue de fixer la composition et les missions de la force de sécurité intérieure ainsi que le type d'armement dont elle vont disposer n'ont pas abouti aux résultats escomptés. Ces conflits de compétences sont de nature à nuire à la crédibilité que le pays a retrouvée suite à l'organisation dans des conditions de transparence les élections présidentielles d'avril et mai 2006, les premières selon le principe de la présidence tournante. Ces élections, tant attendues par les comoriens et la communauté internationale, ont abouti en mai 2006 à l'élection de Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, candidat indépendant et constituent une étape décisive dans la normalisation politique de l'archipel.

La nouvelle équipe gouvernementale a fait de trois domaines les priorités de l'Etat: la justice et l'Etat de droit, l'amélioration de l'habitat et la croissance économique à travers la création d'emplois et la réduction du chômage notamment pour les jeunes. A ce titre, le nouveau gouvernement a entamé des réformes au niveau du système judiciaire. Plusieurs lois ont aussi été adoptées et promulguées parmi lesquelles, la loi portant organisation de la justice et celle relative à la mise en conformité de la loi nationale à la Convention des Droits de l'Homme ratifiée par les Comores. D'autres lois restent à promulguer à l'instar de la loi cadre sur la décentralisation et la loi rectificative du Code Electoral; l'adoption d'autres propositions de loi, telle que la loi contre la corruption visée par le gouvernement, qui n'ont pu être votées à la session parlementaire de novembre 2006 a été reportée en 2007. Par ailleurs, dans l'optique du renouvellement des mandats des présidents des îles autonomes prévu en 2007, le gouvernement central a alloué 200.000 euros dans la Loi des finances 2007 adoptée fin 2006 pour le financement des opérations électorales ainsi que la formation d'une partie de l'armée.

II.2 Mise à jour de la situation économique

Aux Comores, l'activité économique en 2006 s'est inscrite dans un contexte social très perturbé notamment par les grèves à répétition et les menaces répétées d'éruption volcanique. L'année a ainsi été marquée par de faibles performances qui se traduisent par un taux de croissance de 1,25% en baisse par rapport à 2005 où il s'établissait à 4,2% et une légère hausse des prix des produits de consommation suite à la flambée des prix des produits pétroliers enregistrée depuis 2005; le taux d'inflation s'établissait ainsi à 3,4% en 2006 contre 3,2% en 2005, les coûts des produits importés restant toujours à un niveau très élevé.

La valeur des exportations a baissé de 18%, pour s'établir à 8 mio€ en 2006, principalement en raison de la mévente des produits de rente sur le marché mondial, en particulier de la vanille. Par ailleurs, le ralentissement dans le rythme des échanges économiques pourrait s'expliquer par le nombre de mois d'arriérés de salaires enregistrés antérieurs au premier semestre 2006 qui a limité le pouvoir d'achat des ménages. Cette faible progression du produit intérieur brut à prix constants s'accompagne de déséquilibres financiers importants et non soutenables à court/moyen terme et dénote une certaine récession de l'activité économique.

Au niveau des finances publiques, un écart de près de 6 mio€ a été constaté entre les recettes prévues par la Loi de Finances 2006 et les recettes effectivement enregistrées. Dans ce contexte, le nouveau gouvernement de l'Union, en place depuis juin 2006, a fait adopter une Loi de Finances rectificative révisant les recettes à la baisse de 6% et les dépenses courantes à la hausse de 3% afin de tenir compte de l'évolution de la conjoncture économique. En conséquence, le solde courant devient déficitaire après avoir été excédentaire en 2005. En dépit d'une prévision à la hausse des recettes non fiscales de plus de 40%, la baisse de l'ordre de 17% des recettes fiscales a fortement influé sur la diminution des recettes budgétaires totales. Cette baisse a concerné davantage les recettes propres des îles dont le montant consolidé est passé de 1 271,34 millions kmf à 1 079 millions kmf, soit une compression de l'ordre de 15,1%. La plus forte chute des recettes propres a été enregistrée à la Grande Comore avec une variation de -17,1% contre -14,0% à Anjouan et 0,3% à Mohéli.

En 2006, les recettes budgétaires effectivement enregistrées dans les caisses de l'Etat s'élèvent à 43mio€, soit une baisse de l'ordre de 10%. En dépit de la baisse des recettes douanières, principales contributrices des recettes fiscales, de l'ordre de 20% par rapport aux réalisations de 2005, les recettes fiscales sont restées stables entre 2005 et 2006 et atteignaient 36,4mio€ grâce à des mesures mises en œuvre sur les recommandations du FMI pour transformer les droits de douanes spécifiques en droits d'accises sur un ensemble de biens de consommation. La faible performance des entrées de la douane (17mio€) s'explique en partie par l'arrivée tardive en janvier 2007 d'une cargaison de riz attendu en fin 2006 décalant la perception de taxe unique sur le riz et dans une moindre mesure, par l'impact de la politique de taxation forfaitaire des containers et par la réduction des tarifs douaniers dans le contexte de libéralisation des échanges. Les recettes non fiscales ont également diminué de moitié en 2006 par rapport à l'année précédente pour s'établir à 7,3mio€.

On a enregistré au cours de l'année 2006 une hausse de 8% des dépenses courantes ordonnancées qui atteignaient 45,7mio€, dont 50% étaient représentés par les traitements et salaires. Bien qu'en hausse en valeur absolue par rapport à 2004 et 2005², l'importance relative de la masse salariale dans les dépenses courantes aurait légèrement baissé passant de 61% en 2005 à 59% en 2006, suite aux mesures prises par le gouvernement dans le contexte du Programme de Surveillance du Fonds Monétaire International (FMI). L'Etat a payé 2,8mio€ sur les 6,9mio€ (soit 40%) dus en 2006 pour le paiement du service de la dette extérieure (multilatérale et bilatérale). Cette structure des dépenses courantes reflète la volonté du gouvernement comorien d'honorer ses engagements vis-à-vis de ses bailleurs en liaison avec la mise en œuvre du programme de surveillance qu'il a conclu avec les institutions monétaires internationales (FMI et Banque Mondiale). La dette extérieure de l'Union des Comores incluant les arriérés est passée de 185 millions de dollars US en 1990 à 275 millions de dollars US en 2006, soit 70,5% du PIB et 493% des exportations des biens et services. Le service de la dette extérieure représentait plus de 18% des exportations des biens et services non facteurs et environ 13,5% des recettes budgétaires totales.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de surveillance avec les institutions financières de Bretton Woods, le gouvernement comorien, s'efforce d'adopter une politique

² Soit 13,3 milliards KMF contre 12,9 milliards KMF en 2005 et 12,6 milliards KMF en 2004.

efficace de gestion de la dette extérieure. Il a de ce fait, entamé une série de négociations avec ses principaux créditeurs comme la Banque Africaine de Développement pour se doter d'un plan de rééchelonnement de la dette vis – à – vis de ces institutions. L'adoption d'une telle politique est fondamentale pour la conclusion et la signature d'une FRPC en faveur des Comores qui devrait être décidée en 2007. Pour ce qui concerne la dette intérieure, la situation est plus problématique. En effet, malgré les efforts consentis par les nouvelles autorités comoriennes pour stabiliser les dépenses notamment relatives aux traitements et salaires, il n'existe pas encore un plan d'apurement de la dette intérieure.

Après l'adoption de la Loi de Finances rectificative par le nouveau gouvernement le solde primaire devient ainsi déficitaire de près de 1,1 mio-€ soit -0,3% du PIB en 2006. Cependant, les prévisions budgétaires pour 2007 portent à croire que le déficit constaté en 2006 n'était que conjoncturel. En effet, selon la Loi des Finances de 2007, le solde primaire devrait être excédentaire de près de 3 mio-€ avec une augmentation des recettes budgétaires estimées à 52,6mio-€. Des mesures d'assainissement de la gestion des finances publiques ont déjà été initiées dans les services concernés notamment la réforme de la nomenclature budgétaire qui concerne toutes les dépenses du budget général et des budgets annexes, les recettes et les comptes spéciaux du trésor. D'autres réformes ont été amorcées visant l'augmentation des recettes de l'État à travers l'harmonisation et la transparence du système douanier et fiscal. Dans le cadre du Programme de Surveillance, l'application du mécanisme de recettes à partager entre l'Union et les îles, sur la base des quotes-parts fixées par la loi, est un élément crucial de la performance budgétaire du pays, qui est mesurée de façon régulière par le FMI en vue de l'obtention d'une Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance.

Sur les 38,6 mio-€ prévus pour le Programme d'Investissement Public de l'année 2006, seulement 53% ont été effectivement exécutés à la date du 31 décembre, soit un taux d'exécution en augmentation de près de 7 points de pourcentage par rapport à l'année précédente (taux d'exécution de 46% en 2005). Le secteur productif a réalisé la meilleure performance en matière d'exécution budgétaire avec un taux de décaissement de plus de 72%. Le GIE Maison des Epices et l'Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit des Comores (U-MECK) figurent parmi les projets qui ont réalisé l'ensemble des activités prévues en matière d'investissement. En revanche, le secteur Infrastructures se distingue par un faible taux d'exécution, inférieur à 40% de la programmation relative aux infrastructures qui s'élevait à plus de 18 mio-€. Les investissements dans ce domaine ont porté essentiellement sur les télécommunications (CDMA et ADSL) et dans une moindre mesure sur la construction de l'aérogare ainsi que la mise aux normes OACI de l'aéroport de Hahaya. L'entretien routier est resté le parent pauvre des infrastructures de l'année 2006. En fait, rien des 1,1 mio-€ accrédités au fonds d'entretien routier n'a été déboursé pour l'entretien des routes et ce malgré l'état de délabrement du réseau routier surtout en milieu urbain.

Au niveau commercial, la majorité des exportations du pays repose sur des produits agricoles limités essentiellement à trois cultures de rente (Vanille, Clous de girofle et Ylang-ylang) fortement tributaires des variations de leur cours sur le marché international et des avancées technologiques en matière de produit synthétique de substitution. La conjoncture a été très défavorable depuis 2004 pour la vanille, contrairement aux années précédentes avec des conséquences très catastrophiques pour les exportations et les recettes budgétaires. A titre illustratif, les exportations ont baissé en valeur de plus de 36% passant de 15 mio-€ en 2004 à 9,7mio-€ en 2005, suite notamment à une baisse de près de 61% de la valeur de la vanille vendue sur le marché mondial sur cette période. La campagne vanille 2006 a débuté au mois de juillet, avec une production estimée à 75 tonnes mais un changement dans la fixation des prix aux producteurs³ a contribué à la mévente du produit sur le marché mondial: environ 50

³ Les prix différenciés et parfois spéculatifs ont été abandonnés au profit d'une structure de prix unique; c'est ainsi que le prix indicatif à l'achat est fixé à 1 050 KMF le kilogramme de vanille verte et à 6 148 KMF pour

tonnes ont été exportées (contre 78 tonnes en 2005) créant un nouveau stock d'inventus. La situation des autres produits de rente sur le marché international est stable⁴ notamment grâce aux actions encourageantes entreprises par la Maison des Epices dans la réhabilitation des plantations et l'amélioration de l'outil et des processus de production. Alors que la valeur des exportations poursuit la baisse observée depuis 2004, celle des importations a encore progressé de 35% en 2006 (comparé à une hausse de 15% en 2005), en liaison avec le renchérissement des produits pétroliers et une forte augmentation des quantités de ciment qui a aussi entraîné une forte croissance, aussi bien en valeur qu'en volume des autres matériaux de construction (fer, fonte et acier) et reflète une activité soutenue dans le secteur du BTP. Le déficit commercial devrait atteindre 99,2mio€ en 2006 contre 71,3mio€ en 2005, soit une dégradation d'environ 40%, et le taux de couverture des importations par les exportations devrait se détériorer considérablement, passant de 12% en 2005 à 7% en 2006 (contre 22% en 2004).

S'agissant de l'adhésion des Comores à l'Organisation Mondiale du Commerce, une requête a été introduite au niveau de son secrétariat depuis avril 2005 et cette initiative de faire des Comores un membre de l'OMC a été soutenue par les principaux partenaires du pays. Au niveau régional, les Comores ont adhéré en 2006, à l'accord de libre – échange (ALE) du marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA) et vont aussi participer à l'Union Douanière qui prend effet le 1^{er} janvier 2008. Le pays continue par ailleurs la négociation d'un APE avec l'UE au sein de la région AfOA. Ce mouvement d'intégration régionale qui vise la suppression des barrières douanières internes pour les échanges commerciaux entre les pays signataires remet sur la table de réflexion la problématique de l'élargissement de l'assiette fiscale interne comorienne en compensation à la baisse des recettes douanières inhérente à cette mesure.

II.3 Mise à jour de la situation sociale

D'après le dernier rapport national sur l'avancement des Objectifs du Millénaire⁵, seuls deux sur huit seront probablement atteints par l'Union des Comores à l'horizon 2015, à condition d'entreprendre des mesures fortes pour maintenir la tendance actuelle: il s'agit de l'objectif visant à "*assurer une éducation primaire pour tous*", et celui visant à "*réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans*". Un résumé des principales tendances pour chacun des Objectifs est donné en Annexe I.

Le secteur de la santé

Au niveau de la couverture sanitaire et de la performance des structures de santé, il apparaît que 63% de la population comorienne a accès à une formation sanitaire dans un rayon de 5 kilomètres, mais que la fréquentation de structures de santé est seulement de 10,25%. Ceci dénote que malgré une couverture géographique plus ou moins satisfaisante, la population n'accède pas aux soins de santé pour plusieurs raisons dont la qualité des soins et le coût.

Le paludisme reste encore la première cause de morbidité et de mortalité aux Comores et constitue de ce fait un problème de santé publique majeur dans le pays. Sa prévalence est passée de 33% en 2000 à 34,6% en 2004. Il continue à sévir à l'état endémique surtout au sein des sous – populations les plus vulnérables constituées des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes. Le moyen de protection le plus efficace contre cette maladie reste la moustiquaire imprégnée mais son utilisation demeure assez faible malgré une nette progression, 25,7% en 2000 à 37% 2004 (EIM 2004) et malgré son prix très abordable (2500

le kilogramme de vanille préparée, quelle que soit la qualité. A noter que les estimations sur les exportations de la vanille sont provisoires.

⁴ L'exportation du girofle est en croissance par rapport à l'année 2005 (3500 T au lieu de 3200T). En ce qui concerne les huiles essentielles d'ylang, les exportations 2006 sont estimées à 50 T.

⁵ Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport National 2005, Union des Comores/PNUD

KMF pour le modèle le plus grand). Bien que les résultats enregistrés ces dernières années sont encourageants, cette affection reste le principal motif de consultation et d'hospitalisation dans les structures sanitaires (31% des consultations et 25% des décès enregistrés). Les résultats des tests réalisés, il y a environ quatre ans ont montré une baisse considérable de l'efficacité de la chloroquine de plus de 25%, ce qui a entraîné la révision, en 2003, de la politique nationale de traitement des cas du paludisme qui a conduit à l'utilisation en première ligne de traitement du paludisme, d'une autre molécule « Artesunate + Lumefantrine (coartem) » dont la mise en vente n'a été effective qu'à partir de 2006.

D'autres maladies comme la tuberculose, la lèpre, le tétanos néonatal, la filariose et la poliomyélite affectent essentiellement les pauvres. Le risque de contamination de la tuberculose reste assez important du fait du faible taux de dépistage estimé à 32,3% en 2004 à raison de 45,3% à Ngazidja, 18,9% à Ndzuwani et 16,7% à Mwali. De son côté, la lèpre reste endémique aux Comores avec une prévalence de 1,6 cas pour 10.000 habitants. Des programmes sont en cours pour lutter contre toutes ces maladies et les éradiquer, mais des actions comme le dépistage précoce et le traitement de la lèpre et de la tuberculose doivent être renforcées. Il en est de même pour la campagne de traitement préventif de masse de la filariose lymphatique et du Programme Elargi de Vaccination pour la prévention des de la poliomyélite, du tétanos et des autres maladies étables par la vaccination.

Le taux de prévalence du VIH/SIDA est encore faible dans le pays (0.12 %) selon l'étude de séroprévalence menée en 2003. Toutefois, le risque d'une explosion est possible en raison de la pauvreté en tant que facteur contribuant au SIDA, du faible taux d'utilisation des préservatifs, de la montée croissante d'une prostitution surtout clandestine, de la multiplication des échanges avec les pays de la région fortement touchés par la pandémie, d'un retour massif d'une diaspora comorienne très jeune ainsi que la prévalence élevée des IST. De plus, la faible connaissance des modes de transmission du VIH et des méthodes préventives appropriées rend la population vulnérable. Enfin, la fréquence des autres IST chez certaines populations à risque est élevée et pourrait contribuer à la propagation du VIH, le cas échéant. La politique de prévention doit ainsi être renforcée pour empêcher une augmentation de la prévalence.

Le secteur Education

Le système éducatif dans son ensemble souffre de dysfonctionnements importants, en raison d'un manque de structures d'accueil (les écoles opèrent par un système de double vacation), un manque de matériel pédagogique, d'enseignants et encadreurs pédagogiques suffisamment formés, et la persistance d'une gestion souvent déficiente du système. Le Taux Net de Scolarisation au primaire s'établit à 72,3%⁶ pour l'année scolaire 2004 – 2005, avec un TNS de 64,7% pour les filles contre 79,8% pour les garçons. Malgré des progrès réalisés, comme pour les 5 années précédentes, les résultats aux examens restent encore très insuffisants ; en effet, il y a eu pour l'année 2005, 35,12% de réussite à l'entrée en sixième, 14,5% au BEPC et 31,29% au baccalauréat. De plus, les grèves des professeurs qui ont eu lieu en 2006 ont perturbé le déroulement de l'année scolaire. Des données sur l'ensemble du secteur éducatif sont détaillées en Annexe VII.

Dans sa politique générale en matière d'enseignement, le Pays est parfaitement conscient du chemin à parcourir pour réaliser l'Education pour tous (EPT) à l'horizon 2015. A cet effet, il s'est engagé à mobiliser tous les moyens disponibles avec le concours de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux. Ainsi il s'associe à l'organisation de grands événements de sensibilisation comme «la Semaine de l'EPT » destinée à rappeler à tous le droit fondamental et inaliénable de chaque enfant d'aller à l'école et d'y recevoir un enseignement de qualité lui permettant de devenir un citoyen responsable, épanoui et utile à la société. « La Semaine de

⁶ MEN/DNPE, Tableau de bord, Année scolaire 2004 / 2005, P 14.

l'EPT » est également destinée à sensibiliser la population et tous les acteurs du système éducatif sur la scolarisation des filles, dans l'optique de l'égalité des genres.

L'égalité de genre est garantie par la Constitution et le pays a adhéré à la Plateforme de Beijing et au programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD); par ailleurs, la convention CEDEF⁷ a été adoptée par le Parlement en 1994. Pourtant, la femme comorienne est toujours sous représentée à tous les niveaux de la gestion publique, administrative et économique et a un accès moindre que les hommes aux ressources économiques et financières. Dans ce contexte, *un Document de Politique Nationale de la Promotion de la Femme* a été proposé en 2006 dont l'adoption est prévue en 2007.

Par ailleurs d'autres mesures sont déjà initiées à travers notamment l'appui de l'UNICEF dans le domaine de l'éducation en vue d'éliminer les disparités de sexe dans l'admission et la rétention des enfants à l'école. Outre l'amélioration des conditions de santé et d'hygiène dans les écoles et suite au mouvement comorien pour l'éducation des filles lancé en 2005, qui a vu la suppression des frais d'inscription pour tous les enfants, filles et garçons, à la Grande-Comore et à Mohéli, et pour les filles seulement à Anjouan, des progrès ont été observés en terme d'accès équitable à l'école. En conséquence, les écarts de scolarisation entre les filles et les garçons ont considérablement diminué, passant de 13 points à 4 points entre 2003 et 2006.

II.4 Mise à jour de la situation environnementale

L'état de l'environnement naturel de l'Union des Comores se détériore, malgré la bonne connaissance des processus conduisant à cette dégradation. Les principaux problèmes environnementaux concernent en particulier: i) la dégradation rapide des écosystèmes et l'exploitation anarchique des ressources naturelles (forêts, ressources marines et côtières), ii) l'érosion des sols, iii) l'alluvionnement croissant des eaux et iv) l'exploitation des récifs coralliens pour extraire des matériaux de construction. Les risques de catastrophes naturelles sont multiples, et concernent les éruptions volcaniques en Grande Comore, les cyclones, les inondations, et dans une moindre mesure les tsunamis.

Des stratégies nationales et une législation dans le secteur de l'environnement ont été élaborées, mais les capacités des départements ministériels restent limitées, tant au niveau humain que financier, pour pouvoir mettre en œuvre, gérer et superviser efficacement les programmes d'actions environnementaux et assurer le succès des projets. Les actions de protection et de valorisation de l'environnement sont finalement assurées dans leur quasi-totalité à travers quelques projets financés par les bailleurs de fonds. Un des principaux défis pour les prochaines années sera ainsi le développement des capacités pour permettre une lutte efficace contre la dégradation actuelle de l'environnement et une meilleure gestion des ressources naturelles. Par ailleurs, un autre enjeu pour le pays est la promotion du respect et de la protection de l'environnement; c'est dans ce contexte que la Commission a appuyé et appuie certaines initiatives dans le domaine de l'éducation à l'environnement, à travers le projet régional ARPEGE et le Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores.

III. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS

Suite à la décision adoptant les conclusions de la revue de fin de parcours de 2006, la stratégie du pays dans le cadre du Document de Stratégie Pays et du Programme Indicatif National 2002-2007 est maintenue. Cette décision permet cependant d'inclure dans l'enveloppe A, les transferts des FED antérieurs jusqu'au 31.12.2005, ramenant ainsi l'enveloppe à €30.921.520 ainsi que le montant cumulé des dégage­ments réalisés à partir du 1^{er} janvier 2006 jusqu'à un plafond de €1.087.025. Pour ce qui est de l'enveloppe B, le montant de €20.000 non engagé

⁷ Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes.

sera déduit de cette enveloppe et transféré à la réserve pour le développement à long terme. Un montant de 380.000€ est ainsi disponible sous l'enveloppe B.

Les reliquats de l'enveloppe A sont utilisés comme suit:

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National Phase II	2.600.000€
Extension de la CA-ON	468.316€
Augmentation du plafond du PASEC	465.000€
Contentieux COLAS	1.650.000€
Elections Présidentielles 2006	550.000€

L'évaluation de la stratégie de la CE aux Comores (de 1995 à 2005) réalisée en 2006 a démontré la pertinence de l'action de la CE et l'adéquation des documents de programmation aux besoins du pays. Par ailleurs, les conclusions de cette évaluation ont révélé l'importance de certains éléments qui ont été pris en compte dans le cadre de la programmation du 10^{ème} FED qui a abouti à l'élaboration du Document de Stratégie Pays et du Programme Indicatif National pour la période 2008-2013. Ces éléments incluent: i) la nécessité d'assurer la continuité dans l'intervention de la CE, qui permettrait d'effectuer une gestion par résultats des projets et programmes, ii) le renforcement des capacités des acteurs du développement, préalable à l'appropriation nationale des programmes, et en particulier des Acteurs Non Etatiques qui doivent être davantage impliqués dans le cycle de gestion de projet, iii) les questions de genre qui doivent se traduire plus concrètement par des actions spécifiques et des indicateurs précis, iv) la nécessité de mettre en place des conditions attractives pour l'expertise internationale au vu de la situation socioéconomique du pays, et v) la nécessité de commencer la préparation des projets (propositions de financement) au plus tôt et d'envisager une mise en œuvre des projets (signature des contrats) sur une période plus longue pour certains projets, afin d'éviter les retards encourus lors de l'instruction des projets du 9^{ème} FED et pallier aux retards potentiels dans la mise en œuvre des projets.

III.1. Secteurs de concentration

III.1.1. Secteur de concentration 1

9^{ème} FED – Programme d'Appui au Secteur Education (PASEC)

Le Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores est un programme complexe d'une durée de 4 ans environ qui a pour objectif global de *contribuer au développement du capital humain à travers l'éducation afin de réduire la pauvreté*. Son objectif spécifique est *d'améliorer l'accès et la qualité des services éducatifs - afin qu'ils soient adaptés aux besoins socio-économiques du pays - à travers l'appui sectoriel du gouvernement*. D'un montant initial de 16 mio€, le plafond du programme a été augmenté avec des reliquats du 9^{ème} FED de 465.000€ initialement destinés au Programme de Coopération Décentralisée. Le budget ainsi augmenté a été réalloué pour un Appui Budgétaire exceptionnel au secteur pour le paiement de l'équivalent de quatre mois d'arriérés de salaires accumulés pendant l'année, le paiement régulier des salaires étant l'une des hypothèses nécessaires à la réalisation de l'objectif spécifique du Programme.

L'approche proposée par le PASEC est une approche systémique qui, par conséquent, englobe la totalité du secteur de l'éducation et touche les différents aspects de chaque sous secteur (infrastructures et mobilier; équipements pédagogiques et didactiques; formation des personnels pédagogiques, administratifs et communautaires; appui institutionnel). Dans ce contexte, les activités du programme sont multiples et consistent à :

- i) augmenter les capacités d'accueil des établissements,
- ii) améliorer la qualité des apprentissages à travers la formation des enseignants,
- iii) lutter contre les disparités de genre,
- iv) développer les filières techniques et professionnelles,
- v) améliorer la gestion du secteur par le biais du renforcement des capacités institutionnelles des ministères de l'éducation et enfin, suite à une modification de la convention de financement, exceptionnellement à
- vi) payer l'équivalent de quatre mois d'arriérés de salaires dans le secteur de l'Education. Les bénéficiaires directs du Programme sont les enseignants à tous les niveaux du secteur éducatif, le personnel d'encadrement du Ministère de l'Education Nationale et des ministères de l'éducation des îles ainsi que les élèves et les étudiants.

L'approche et les objectifs du PASEC s'inscrivent dans les mesures et orientations définies par le gouvernement dans le Plan National de l'Education Pour Tous à l'horizon 2015, qui définit les actions à entreprendre en vue du redressement du secteur et dans le nouveau Plan Directeur de l'Education et de la Formation (2005-2009), ainsi que dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). En effet, l'axe stratégique n° 5 du DSRP « Améliorer le capital humain » définit comme action prioritaire n° 1 *la promotion de l'accès des populations pauvres à une éducation primaire et secondaire de qualité* et comme action prioritaire n° 2 *la redynamisation de la formation professionnelle*.

a) Résultats

Etant donné les retards qu'a encourus le programme depuis la signature de la Convention de Financement en août 2005 les résultats, tels qu'indiqués dans le Cadre Logique ne sont pas encore matérialisés. Toutefois, le Programme dispose maintenant d'une bonne visibilité dans le pays; un premier Comité de Pilotage réunissant les autorités de l'Union et des îles ainsi que l'ensemble des bailleurs du secteur a été organisé en juillet, le deuxième Comité de Pilotage devant conduire à l'adoption du Devis Programme N°2 est prévu en janvier 2007. Au cours de 2006, le PASEC a commencé à travailler sur les bases nécessaires pour la mise en place d'un contexte favorable à une Approche Sectorielle avec l'appui aux ministères de l'Education de l'Union (MEN) et des îles, la concertation inter îles dans le secteur ainsi que la coordination inter bailleurs. D'une manière générale, l'équipe de la Cellule de Gestion du Programme (CGP) a travaillé en étroite collaboration avec les Ministères de l'Education (national et des îles) et les principaux partenaires locaux et extérieurs du secteur, en vue de la préparation du DP2. Le PASEC a également participé à des activités des Ministères de l'Education, visant à la réorganisation et à la réforme de l'administration et de la gestion du système éducatif. Cependant, au vu des faibles capacités des ministères, cet appui doit être poursuivi et renforcé.

Au vu de la complexité du Programme et des difficultés liées à la structure décentralisée, la concertation entre les ministères des îles doit également être renforcée; c'est dans un tel contexte que le développement et l'équipement d'un Comité de Coordination Inter Iles (CCI) au niveau de chaque Ministère de l'Education (national et des îles), rendu nécessaire par la structure décentralisée, sera appuyé par le projet au cours du DP2. De plus, la Cellule de Gestion de Projet est relayée dans chacune des îles autonomes par une antenne qui permet de suivre de plus près la mise en œuvre du programme.

Afin de renforcer les complémentarités d'actions, la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National a initié un processus visant à renforcer la coordination avec les autres partenaires opérant dans le secteur de l'éducation, plus particulièrement avec l'UNICEF, la Croix Rouge Française et le Croissant Rouge Comorien. Il est prévu que le PASEC travaille en étroite collaboration avec le conseiller technique qui sera mobilisé auprès du MEN par la France. Le Programme inclut

aussi une composante pour permettre au Ministère de l'Education Nationale d'organiser la coordination entre l'ensemble des bailleurs du secteur; un mécanisme a récemment été mis en place dans ce contexte mais le programme devra accompagner le MEN de manière suivie pour maintenir cette coordination.

b) Progrès réalisés dans les activités

La mise en place du programme a été retardée en raison de divers facteurs. Le contrat d'assistance technique internationale conclu avec un bureau d'études a été résilié par l'Ordonnateur National en mai 2005 ce qui a nécessité la relance de la procédure, retardant de plusieurs mois la mobilisation de l'assistance technique. Suite à un deuxième appel d'offres infructueux, une troisième procédure est en cours et devrait permettre de mobiliser l'assistance technique au cours du deuxième semestre 2007. Une assistance technique d'appoint est cependant présente aux Comores depuis septembre 2006 sur la base d'un contrat cadre avec le bureau Agriconculting. La mise en œuvre du programme a aussi été confrontée aux grèves des enseignants liés à l'existence d'importants arriérés de salaires; en octobre 2006, des grèves dans toutes les îles ont fortement retardé la rentrée scolaire. Malgré ces retards, l'appui de l'Assistance Technique d'appoint, associé à une équipe au complet depuis septembre 2006, a permis de relancer la mise en œuvre du programme et de mener à bien plusieurs activités dont l'identification des écoles à réhabiliter réalisée avec l'appui de structures locales telles que la Direction Nationale des Infrastructures, le recyclage en français des enseignants ainsi que l'appui au Ministère de l'Education Nationale pour la préparation d'une Initiative Fast Track. Par ailleurs, les formations des enseignants à l'Approche par les Compétences sont en cours dans le cadre de la convention avec l'UNICEF.

Lors de l'instruction du PASEC, le paiement régulier des salaires dans le secteur Education a été identifié comme l'une des hypothèses nécessaires à la réalisation de l'objectif spécifique du Programme. Etant donné l'existence d'importants arriérés de salaires en 2006, une augmentation du plafond et une réallocation budgétaire de la Convention de Financement ont été effectués pour octroyer un Appui Budgétaire exceptionnel au secteur de l'éducation aux Comores. Les conditions étant remplies, une première tranche de 2,025 mio€ correspondant à l'équivalent de deux mois d'arriérés de salaires dans le secteur sera versé en 2007. Cette première tranche fera l'objet d'un audit externe pour déterminer si les fonds communautaires ont bien été utilisés.

En raison des retards dans la mise en œuvre du Programme, l'ensemble des composantes du Programme ont été décalées. Cependant, en 2006 l'équipe du projet a élaboré le DP 2 devant être présenté au Comité de Pilotage de janvier 2007. Ce DP prévoit les actions suivantes:

- La réalisation des premiers travaux correspondants aux besoins les plus urgents (réhabilitation des écoles et nouvelles constructions) au second semestre 2007 sur la base des arbitrages réalisés par l'ensemble des ministères de l'éducation. Par ailleurs, un bureau d'études sera recruté sur la base d'un appel d'offres simplifié pour faire les études détaillées et préparer les appels d'offres pour le reste des travaux qui devraient être lancés dès mars 2008.
- Les discussions ont été entamées en 2006 avec les principaux établissements de formation du pays tels que l'Alliance Franco Comorienne pour mettre en place des protocoles de formations, qui se feront en cascade, pour gagner en termes d'efficacité et renforcer l'appropriation nationale.
- L'achat d'équipements informatiques pour permettre la formation à distance qui sera menée en partenariat avec des organisations de la région, notamment avec l'Agence Universitaire pour la Francophonie.
- Le renforcement de la composante "Appui institutionnel aux ministères" à travers l'achat d'équipements pour les ministères, un appui pour la recherche de financements,

notamment de la part du Fonds Mondial de l'EPT, mais aussi pour la mise en place d'outils nécessaires à l'amélioration de la gestion du système, notamment un système de gestion de l'information éducative. De plus, des réunions périodiques de planification des aides avec les bailleurs du secteur seront organisées afin de permettre au Ministère de l'Education de l'Union d'élaborer une planification des aides par objectifs sectoriels et de dynamiser et rationaliser ses recherches de financement. Par ailleurs, des comités techniques d'exécution des projets dans les secteurs (i) gestion scolaire, infrastructure, hygiène et (ii) enseignement, pédagogie et formation seront mis en place afin de coordonner l'action des projets des donateurs sur le terrain.

A fin 2006, seuls 38% du programme étaient engagés. Dans ce contexte, il est important qu'un monitoring constant soit établi par la Délégation pour assurer que l'ensemble des fonds pourront être engagés avant la date D+3.

c) Degré d'intégration des questions transversales (questions liées au genre, questions d'environnement et développement institutionnel et renforcement des capacités)

Le projet prévoit des campagnes de sensibilisation visant à encourager la scolarisation des filles dans le cadre d'une convention avec l'UNICEF ainsi qu'un appui pour améliorer les conditions sanitaires dans les écoles. En 2006, le PASEC et la Croix Rouge Française et le Croissant rouge Comorien ont décidé d'intervenir de façon coordonnée dans une cinquantaine d'écoles primaires pour les constructions et la réhabilitation des infrastructures ainsi que la publication de matériel pédagogique. Par ailleurs, des actions d'éducation aux droits humains, au genre et à la citoyenneté, ainsi que d'éducation environnementale et à la santé sont également envisagées sous forme d'accompagnement transversal aux programmes d'enseignement du primaire et du secondaire. Pour cela, le PASEC s'appuie sur les Acteurs Non Etatiques (ANEs) et les communautés de base (conseils d'établissement, coopératives scolaires) pour une appropriation de ces activités, en vue d'en assurer le plus grand impact et la pérennité; c'est dans ce contexte que dans le cadre de son action, l'UNICEF s'est appuyée en 2006 sur les Syndicats National des Instituteurs des Comores pour sensibiliser les enseignants et les conseils d'école à l'introduction de l'Approche par les Compétences.

8^{ème} FED

Le seul projet encore actif dans le cadre du secteur de concentration du 8^{ème} FED est la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National. A l'origine, le projet CA-ON est un projet d'un montant de 1.684.449 € prélevés sur les ressources du 8^{ème} FED dont la date limite d'exécution est fixée au 30 septembre 2006. En 2006, la convention de financement a fait l'objet d'un avenant qui a prolongé la durée du projet de 12 mois jusqu'au 30 septembre 2007 et augmenté le plafond de l'ordre de 468.315,07 euros, prélevés sur les ressources du 9^e FED.

Le projet inclut deux objectifs globaux, à savoir i) l'amélioration des capacités institutionnelles de l'Administration comorienne, dans la gestion, la planification et la mise en œuvre des programmes de développement et ii) l'amélioration du cadre de coopération entre l'Union des Comores et ses partenaires au développement. L'objectif spécifique est de "Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des cadres comoriens, notamment ceux travaillant dans les services de l'Ordonnateur National, à préparer et administrer des projets de développement financés par l'aide de l'Union Européenne".

a) Résultats

En 2006, le suivi des projets par la cellule, en collaboration étroite avec la Délégation, a permis de nombreuses avancées telles que: la finalisation de la Proposition de Financement pour le projet COLAS, l'instruction du projet Elections Présidentielles de 2006, la mise en œuvre du PASEC, et le démarrage du Programme de Coopération Décentralisée. La cellule a par ailleurs assuré l'exercice de consultation des autorités et de la société civile dans les trois îles dans le cadre de la programmation du 10^{ème} FED ainsi que l'élaboration du Document de

Stratégie Pays et du Programme Indicatif National. La cellule a fait l'objet d'une restructuration sur la base d'un nouvel organigramme défini en concertation avec l'Ordonnateur National, suite à l'évaluation à mi-parcours de septembre 2005 et a encouru une période de transition jusqu'à l'arrivée de l'ensemble des cadres de la cellule. Elle est maintenant dotée d'une nouvelle structure avec notamment un Chargé de Contrats et Finances chargé de veiller au respect des procédures. L'équipe au complet est opérationnelle depuis décembre 2006; l'évaluation des performances de cette nouvelle structure qui sera faite dans le cadre de l'évaluation finale permettra de tirer les leçons du passé pour la mise en œuvre du projet CA-ON Phase II qui doit commencer le 1^{er} octobre 2007.

b) Progrès réalisés dans les activités

Au 31.12.2006, sur les 1.684.449€ 99% avaient été engagés et 82% payés. Par ailleurs, sur les 468.316€ qui constituent l'augmentation du plafond de la Convention de Financement pour l'extension de 12 mois du projet, 81% avaient été engagés. Le DP 2 qui a pris fin le 30 septembre 2006 a permis d'assurer le suivi des projets et d'entreprendre plusieurs formations des cadres du ministère et du personnel des projets. Le DP 3 d'un montant de 499.006 € a démarré le 1^{er} octobre 2006 et prendra fin le 30 septembre 2007, date de fin d'exécution de la Convention de Financement. Au 31 décembre, soit plusieurs mois après le départ de l'Assistant Technique International, son remplaçant qui devra élaborer un plan de formations qui sera utilisé dans le cadre de la CA-ON Phase II mais aussi un Manuel de Procédures devant servir à l'amélioration de la gestion de la cellule n'était toujours pas en place.

c) Intégration des questions transversales

Dans le cadre du DP 3, il est prévu des actions en faveur de la bonne gouvernance par le biais du renforcement des capacités des ANEs mais aussi d'un appui aux ministères impliqués dans le Cycle de Gestion du Projet, et notamment du Commissariat Général au Plan chargé du suivi de la Conférence des bailleurs de fonds ainsi que de la coordination inter bailleurs.

III.1.2. Projets et programmes hors concentration

9^{ème} FED

Programme de Coopération Décentralisée

Le secteur hors concentration retenu dans le PIN 9^{ème} FED est la Coopération Décentralisée. 20% de l'enveloppe A du PIN, soit 4 millions € sont ainsi destinés à un Programme de Coopération Décentralisée (PCD) auxquels s'ajoutent 6,25 millions € issus de reliquats des FED antérieurs. Ce programme vise à accompagner et à promouvoir le processus de décentralisation politique ainsi que l'émergence d'acteurs locaux responsables et actifs, à savoir les autorités locales mais également les acteurs non étatiques. Basé sur la demande, ce programme aura pour résultats: i) le renforcement des organisations de la société civile, qui deviennent des acteurs importants de la vie civique et du développement, ii) le renforcement du développement local, iii) un fonctionnement optimal des autorités locales (parlements et communes) reflétant le bon déroulement de la décentralisation politique, iv) un mécanisme de traitement des déchets solides, par les communes et autres acteurs locaux, durable et optimal et v) la bonne gouvernance.

La convention de financement du PCD a été signée en février 2006 mais les activités n'ont démarré qu'en octobre 2006 avec l'arrivée du bureau d'Assistance Technique Internationale en charge de la mise en œuvre du projet en Régie Indirecte. Au 31/12/06 les premières activités du programme se concentraient essentiellement sur la préparation d'un état des lieux, qui devra permettre au projet de mieux formuler ses activités, afin d'assurer une meilleure synergie avec les autres interventions du gouvernement et/ou des bailleurs. Ce projet se présente dès lors le vecteur de renforcement de la bonne gouvernance mettant l'accent sur la participation et l'implication des acteurs non étatiques dans ce processus. A ce stade, il est

encore prématuré de préciser comment le système national de suivi des questions de gouvernance avec implication des ANEs va se mettre en place.

Contentieux COLAS

Sur les reliquats du 9^{ème} FED, il est aussi prévu de financer le règlement du contentieux COLAS. Ce contentieux est relatif au projet de réhabilitation de route sur l'île d'Anjouan financé sur le 7^{ème} FED (7ACPCOM 027/028) dont les travaux ont été confiés à l'entreprise COLAS en 1996 pour un délai de 18 mois; ces travaux ayant dû être interrompus à plusieurs reprises suite aux troubles survenus aux Comores entre 1997 et 1998, pour s'achever finalement en mai 1999, l'entreprise a posé une réclamation. Suite à un accord intervenu entre l'ON et COLAS sur un montant de 1.623.037 €, une convention de financement pour le paiement du contentieux COLAS a été signée en septembre 2006.

Elections Présidentielles

Les reliquats du 9^{ème} FED ont aussi permis de contribuer au financement des élections présidentielles de 2006 avec un montant de 550.000€ L'objectif global du projet est la stabilité politique et institutionnelle, préalable indispensable au développement économique, par la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et de la réconciliation nationale aux Comores. L'objectif spécifique est de contribuer à la tenue dans les délais prévus par la nouvelle Constitution d'élections présidentielles démocratiques, libres, transparentes et accessibles à toute la population comorienne. La contribution européenne a servi à contribuer à l'organisation des opérations électorales et à des activités de sensibilisation de la population par le biais des associations et des ONGs. Elle a été utilisée à travers un Fonds multi bailleurs, auquel la France a aussi participé, mis en œuvre par le PNUD. Ces élections ont été jugées libres et transparentes par les observateurs internationaux et ont constitué une étape cruciale dans le processus de réconciliation nationale du pays.

8^{ème} FED

PPMR

Le PPMR, Programme Pluriannuel de Microréalisations, est un projet de 4.500.000 euros qui a démarré à la fin 2001. Il vise à améliorer les conditions de vie de la plupart des Comoriens en permettant aux localités isolées d'avoir accès à l'eau potable et à l'éducation par le biais de la construction de systèmes d'approvisionnement et d'adduction d'eau ainsi que des écoles. Le PPMR s'est achevé en mai 2006 avec un dernier DP, le DP 4 qui a permis de financer 23 nouvelles microréalisations, portant le total des microréalisations à 52 (24 microréalisations ont été réceptionnées en 2004). Il n'est pas encore clôturé puisque deux microréalisations ne sont pas encore terminées, car les bénéficiaires n'ont pas apporté la totalité de leur contribution alors que celle du FED a été versée. Des discussions sont en cours avec les services de l'ON afin de pouvoir clôturer ce DP.

III.1.3 Utilisation des ressources destinées aux acteurs non étatiques (ANE)

Elle s'est faite principalement dans le cadre du *Programme Pluriannuel de Microréalisations* financé sous le 8^{ème} FED qui a donné de bons résultats. Par ailleurs, en 2006 le Programme de Coopération Décentralisée a été lancé.

III.1.4. Utilisation de l'enveloppe B

Les fonds de l'enveloppe B ont été mobilisés surtout pour des actions visant à accompagner le pays dans le processus de réconciliation nationale, et à renforcer l'Etat de droit et la bonne gouvernance en appuyant la mise en œuvre de l'Accord sur les dispositions transitoires aux Comores (communément appelé "Fonds Fiduciaire"). Dans le cadre de ce projet, 98,24% du montant de la convention de contribution signée entre la CE et le PNUD, ont été utilisés au 30 septembre 2005, date de fin d'exécution du projet. Comme prévu dans la Convention de

Financement, les activités entreprises ont permis d'appuyer les efforts nationaux de redressement et de relance du développement, notamment par des activités d'appui matériel et technique aux institutions et l'assistance pour finaliser le cadre stratégique de développement, puisque la contribution européenne a permis de financer la préparation des documents stratégiques présentés lors de la Conférence des bailleurs de 2005. Le Fonds Fiduciaire a également permis de renforcer la coordination entre les bailleurs de fonds. De plus, l'enveloppe B a également été mobilisée à deux reprises (0,5 et 0,6 mio-€) pour des interventions d'urgence d'ECHO suite aux éruptions du volcan Karthala en 2005 ainsi que pour réhabiliter les infrastructures endommagées par les intempéries dans le cadre du projet Réhabilitation des infrastructures d'un montant de 3,1 millions €. Le bureau d'études ayant été mobilisé en octobre 2006, le Dossier d'Appel d'Offres pour les travaux des infrastructures endommagées sera bientôt lancé.

Après la décision sur les conclusions de la Revue à Fin de Parcours, il reste 380.000€ sur l'enveloppe B.

III.1.5. Autres instruments

III.1.5.1. STABEX

En 2006, les seules activités menées par la Commission Européenne aux Comores dans le secteur rural et agricole⁸ étaient financées sur les reliquats des fonds STABEX. Au COM STABEX 96/97 s'est ajouté le COM 99, signé en décembre 2006 qui inclut les reliquats des Stabex 91, 92 et 93 et a pour but de permettre de compléter les activités mises en œuvre dans le cadre du COM 96/97.

Tandis que les objectifs principaux établis sous le COM 96/97 étaient (i) d'améliorer les conditions de production et la qualité des produits de rente (vanille, ylang ylang, diversification); (ii) de restaurer la performance et la compétitivité dans un cadre libéral et privatisé; (iii) de renforcer les organisations professionnelles, dans le sens de la responsabilisation; et (iv) d'appuyer ou aider au désenclavement des zones de production (volet désenclavement achevé fin 2003), l'objectif du COM 99 est de maintenir l'activité des petits producteurs et transformateurs agricoles de ces filières de rente. Plus particulièrement dans un souci de complémentarité, le COM 99, dont la mise en œuvre se fera sur la base d'un Protocole de Mise en œuvre qui devrait être préparé au courant de l'année 2007, vise à renforcer les activités dites transversales initiées lors du précédent COM.

L'année 2006 a été marquée par le départ du Directeur National (fin juillet) qui n'était pas encore remplacé au 31/12/06.⁹ L'exécution du programme a atteint sa vitesse de croisière avec de très nombreuses réalisations sur le terrain qui sont détaillées en Annexe VIII.

Deux comités de pilotage ont eu lieu en février et novembre 2006. En début d'année 2006, un audit financier STABEX suivi d'une évaluation à mi-parcours du projet et d'un diagnostic du GIE ont eu lieu. Fin 2006, une équipe de consultants a effectué une mission de monitoring du projet. Les principales conclusions de ces exercices sont indiquées en Annexe VIII.

III.1.5.2 Accord de Pêche

Les Comores sont signataires de plusieurs protocoles de pêche successifs avec la Communauté Européenne. Depuis 1994, le total des contreparties versées s'élève à plus de 7 millions €, dont la moitié a été affectée aux actions du secteur de la pêche et la moitié au Trésor. Le nouveau protocole signé en janvier 2005 prévoit une contribution annuelle de la Communauté de 390.000€ jusqu'au 31 décembre 2010, dont 60% sont affectés au financement

⁸ Ce secteur est très important dans l'économie du pays puisque 80% de la population vit de l'agriculture et la quasi-totalité des exportations du pays sont constituées de ces produits de rente : vanille, huile essentielle d'ylang ylang et girofle.

⁹ Le poste n'était pas encore pourvu et le nouveau directeur n'a pris son poste que le 25 janvier 2007.

de la politique nationale en matière de pêche. Alors que les premiers protocoles ont défini l'utilisation détaillée des fonds (actions ciblées), ce nouveau Protocole permet à la CE et aux Comores de s'accorder sur un programme annuel et multi annuel qui fixe les orientations et les objectifs à atteindre pour l'instauration d'une politique des pêches durable et responsable dans les eaux comoriennes.

En 2006, le taux d'utilisation de licences de pêche dans les eaux de Comores par la flotte européenne a été notable. Au total, les Comores ont bénéficié de revenus de l'ordre de 550.000€ provenant de la contribution annuelle de la Communauté et des redevances des armateurs de l'UE. Une Commission mixte, dont le mandat est de contrôler l'application du présent accord a eu lieu à Bruxelles les 19 et 20 septembre 2006. Lors de cette réunion, qui s'est déroulée dans un climat de bonne entente et de coopération qui caractérise les relations entre l'Union de Comores et la Communauté européenne, les Comores ont proposé des modifications au programme multi annuel à la lumière des priorités de la nouvelle équipe du Ministère de la Pêche et des éléments du rapport sur le plan national de surveillance. Les efforts financiers et en matière de résultats porteront notamment sur le fonctionnement opérationnel du centre de surveillance, le fonctionnement du centre de données statistiques, la formation et le renforcement des capacités.

En 2006, les Comores ont également bénéficié d'une assistance technique à court terme pour une étude concernant la surveillance des pêches. Cette étude a eu pour objectif de présenter aux autorités des Comores un projet de plan national opérationnel de surveillance des pêches, ce qui a permis aux Comores de participer activement à la préparation du Plan Régional de Surveillance des Pêches dans le Sud Ouest de l'Océan Indien. De plus, les reliquats de la composante Fonds de Garantie Pêche d'un ancien Projet de Pêche Artisanale qui avait été clôturé avant l'année 2000 (environ 160.000 €) ont été utilisés pour soutenir financièrement les activités du Fonds pour le Développement de la Pêche (FODEPE); ces reliquats ont permis à la Direction Nationale d'appuyer le renforcement des capacités institutionnelles du Syndicat National de Pêcheurs des Comores et l'amélioration des systèmes de commercialisation des produits de la pêche à travers la construction de poissonneries, la réhabilitation des équipements collectifs et l'installation de chambres froides.

III.1.5.3. Coopération régionale

Au niveau régional, comme déjà mentionné, les Comores ont bénéficié du Programme de surveillance des pêches avec la mise en place du système satellite de suivi des navires; le pays a également bénéficié du Programme Régional de Marquage des Thons. Le pays attend également beaucoup du programme régional de gestion des ressources marines côtières qui a démarré en octobre 2006. Néanmoins, la faiblesse des institutions nationales et le paiement irrégulier des salaires de la fonction publique n'a souvent pas permis la pleine participation du pays à ces initiatives régionales. C'est également le cas pour les programmes mis en œuvre par le COMESA (financés par le 9^{ème} FED) visant l'intégration économique régionale.

De plus, la DG Pêche a prévu le lancement d'un Plan régional de surveillance des pêches dans le sud ouest de l'Océan indien, concrétisé par la signature d'une convention cadre de partenariat entre la CE et la Commission de l'Océan indien. Cette convention cadre de partenariat durera 3 ans (2007-2010) pour un montant total de 7 M€

III.1.5.4. Lignes budgétaires de la Communauté

La ligne budgétaire "cofinancement ONG" finance actuellement deux projets sociaux. Le premier est un projet de Promotion d'un réseau de mutuelles de santé mis en œuvre par le Centre International de Développement et de Recherche. Ce projet dont l'objectif est

d'améliorer l'état de santé des populations des Comores en leur facilitant durablement l'accès à des services de santé de qualité a été jugé pertinent par un récent *monitoring* externe en novembre 2006. Il a mis en œuvre un système de Sécurités sociales villageoises (SSV) qui permettent contrairement aux mutuelles, d'éliminer les phénomènes d'exclusion puisque le mode de cotisation est collectif et donne accès aux soins à tout le village. Si le projet est pertinent, en terme quantitatif seules 12 SSV ont été créées sur Ngazidja, et deux seulement à Anjouan et Mohéli.

Dans le cadre du 2^{ème} projet, la Croix Rouge met en œuvre depuis 2005 un programme "Amélioration de l'hygiène et de l'accès à l'eau potable dans les écoles primaires publiques des trois îles de l'Union des Comores" auquel la Commission contribue à hauteur de 394.440€ Ce projet dont l'objectif est d'améliorer l'état de santé des populations des Comores en leur facilitant durablement l'accès à des services de santé de qualité a été jugé pertinent puisqu'il répond aux besoins des cibles et du gouvernement comorien¹⁰. Ce projet prévoit une intervention dans 100 écoles primaires qui ont été identifiées en 2006 ainsi que l'élaboration d'outils pédagogiques et d'un curriculum de formation qui ont été définis en 2006 avec les volontaires identifiés dans les villages. Suite aux difficultés de démarrage rencontrées notamment avec l'échéance électorale de mai 2006 et la difficulté d'harmoniser ce projet avec celui de la Facilité Eau dont les objectifs sont semblables, la durée d'exécution du projet a été prolongée par un avenant de 7 mois jusqu'au 22 juillet 2008. Etant donné l'intérêt des populations cible et des autorités pour ce projet, un projet de pérennisation du système est en cours de discussions.

III.1.5.5. Facilité EAU

Dans le cadre de la "Facilité pour l'Eau" lancée en 2004, trois projets ont été approuvés par la Commission Européenne pour les Comores et ont démarré en 2006:

- le projet de la Croix Rouge Française d'un montant de 408.000 € destinés à la mise en place d'infrastructures hydro-sanitaires et la sensibilisation à l'hygiène et à la santé dans les écoles primaires publiques, qui poursuit l'action similaire initiée en 2005 dans le cadre de la ligne budgétaire. La Croix Rouge va bientôt commencer la préparation du matériel pédagogique pour les écoles et lancer les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) travaux pour la construction des points d'eau et latrine dans les écoles, dont une partie sera faite en collaboration avec le PASEC.
- le projet de l'UNICEF de 745.000 € qui seront affectés à l'approvisionnement en eau potable et des activités d'assainissement dans 51 écoles primaires, ainsi que pour la promotion de l'hygiène en milieu scolaire. L'UNICEF prépare actuellement les études détaillées pour les infrastructures et le lancement des DAO travaux, ainsi que la campagne de sensibilisation.
- le projet de Hydraulique sans Frontières pour un réseau d'adduction d'eau potable à Oichili pour un montant de 1.020.000 € qui consiste plus précisément à construire des points d'eau dans six villages et à remettre en opération un puits construit dans le cadre du projet de l'ONU dans les années 80. Le projet consiste également à promouvoir des actions participatives et organisera des réunions avec les femmes, dans les écoles et avec les villageois pour assurer la pérennité des ouvrages. Hydraulique Sans Frontières prépare actuellement les études et le lancement du DAO travaux.

III.1.5.5. Banque Européenne d'Investissement

La BEI est intervenue entre 1987 et 1991 principalement par des lignes de crédit ouvertes (4 M€) pour les projets de petite et moyenne envergure (industrie, tourisme, agroalimentaire et transports), financés à travers la Banque de Développement des Comores (BDC), dont la BEI

¹⁰ Par un récent *monitoring* externe en novembre 2006.

est actionnaire à hauteur de 16.7 %. Le deuxième volet des interventions de la BEI aux Comores a concerné un prêt de 1 million € accordé en 1997 destiné au financement partiel d'un programme de réhabilitation de la fourniture d'électricité. Des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et les arriérés cumulés par l'Etat, ont cependant entraîné la suspension des actions de la BEI. L'apurement des arriérés (prévu depuis 2005 mais non réalisé à ce jour) pourrait permettre un retour de la banque dans le pays.

IV. EVALUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Dans le contexte de l'avenant à la convention de financement du PASEC, le Cadre Logique a été révisé (voir Annexe) pour intégrer un 4^{ème} résultat soit "La majeure partie des arriérés de salaires accumulés durant les neuf premiers mois de l'année 2006 dans le secteur Education, et non couverts par l'Etat ou d'autres sources de financement, sont payés". A ce résultat correspond l'indicateur suivant: "80% des salaires dans le secteur éducation payés en 2006; et régulièrement en 2007 et après". L'hypothèse liée à ce Résultat est "qu'aucune grève d'enseignants n'est recensée et l'année scolaire est menée à terme".

Au niveau du suivi du cadre logique, il faut noter que les statistiques dans le secteur de l'Education sont matérialisées chaque année dans un Tableau de bord élaboré par la Direction de la Planification du Ministère de l'Education Nationale en collaboration avec les ministères des îles autonomes. Ces deux dernières années, en raison des ajustements nécessaires dans le contexte de la décentralisation, des difficultés sont apparues pour rassembler les statistiques: ainsi celles de l'année 2004/2005 n'ont été que récemment publiées tandis que celles de 2003/2004 ne sont pas encore disponibles. Toutefois, la Direction Planification du Ministère de l'Education Nationale a bénéficié d'un 'appui de l'UNICEF pour la préparation des Tableaux de Bord. Le PASEC poursuivra cet appui à la production de statistiques dans le cadre des efforts pour la mise en place d'un contexte favorable à une Approche sectorielle.

Le Cadre Logique du PASEC sera révisé lors de l'évaluation à mi-parcours prévue dans la Convention de Financement, qui servira à établir des objectifs intérimaires pour l'ensemble des indicateurs afin de faciliter le suivi du projet. Notons que le choix des indicateurs de suivi des performances du système éducatif et du développement socioéconomique en général repose sur les engagements pris dans les différentes conventions et déclarations internationales à l'instar de l'Education pour Tous (EPT), des OMDs, etc. la mise en application de ces conventions passent à travers des documents de stratégie nationale (exemple : Plan National d'Actions pour l'Education pour Tous – PNA/EPT) adoptés aussi bien par les autorités que par les partenaires au développement.

Les valeurs prises par ces indicateurs sont pour la plupart issues des grandes opérations de collecte de données (enquêtes de sondage et recensement) et dans une moindre mesure des statistiques de routine. Leurs publications font généralement l'objet d'atelier de validation regroupant le gouvernement, les donateurs et la société civile afin de mieux apprécier la vraisemblance des données et leur degré de fiabilité. Toutefois, il n'en demeure pas moins que les sources d'informations statistiques sont assez disparates et très faiblement intégrées. Pour y remédier, le gouvernement comorien à travers la Direction Nationale de la Statistique, est entrain d'élaborer une stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) avec l'appui de la Banque Mondiale (BIRD/IDA), de la Banque Africaine de Développement (BAD), etc.

V. COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION

La coordination des bailleurs de fonds s'est fortement améliorée au cours des dernières années, notamment dans la mise en place d'actions d'urgence comme l'établissement du Fonds Fiduciaire multi-bailleurs en 2004 ou encore le Fonds Thématique pour les élections en 2006. Sur le plan pratique, cette coordination a permis d'éviter les chevauchements entre les

programmes de la CE et ceux d'autres partenaires, en particulier avec la France avec laquelle un dialogue régulier a été établi, et a permis une certaine complémentarité des actions. Dans le cadre de la programmation du 10^{ème} FED en 2006, les secteurs d'intervention de la CE ont été sélectionnés sur la base des priorités définies par les autorités nationales et les acteurs de la société civile mais également en fonction des domaines où interviennent les autres bailleurs. Ainsi étant donné l'intervention de la France dans le domaine de la santé, l'action de la CE visera à compléter cette action notamment à travers le Programme d'Education.

D'une manière générale, la coordination entre les bailleurs de fonds du pays –assez peu nombreux- a été qualifiée de bonne par la mission d'évaluation de la stratégie de la CE aux Comores en 2006. Toutefois, l'efficacité de l'aide est limitée par la faiblesse des capacités nationales. En attendant la mise place d'une unité nationale de coordination élargie des interventions des partenaires techniques et financiers des Comores, qui serait placée au niveau du Commissariat au Plan et sera appuyée dès 2007 par le projet d'appui à l'Ordonnateur National, et plus tard dans le cadre du projet CAON Phase II pour la planification, le suivi et la coordination de l'aide extérieure, les actions de la CE sont très étroitement coordonnées avec celles de la France et du PNUD.

En termes de perspectives futures, et afin de renforcer la coordination dans le cadre de son appui actuel et futur à la bonne gouvernance, l'intervention de la CE se fera en complémentarité à l'appui du PNUD qui prévoit la mise en place d'un *système national de suivi des questions de gouvernance* dans lequel la société civile sera impliquée et les bailleurs de fonds associés. Dans le cadre du 10^{ème} FED, il est aussi prévu d'encourager une Approche Sectorielle dans les deux secteurs de concentration avec une meilleure harmonisation des interventions des partenaires extérieurs et un engagement accru du Gouvernement et des administrations nationales dans le cadre du Document de Stratégie pour le Croissance et pour le Réduction de la Pauvreté (DSCR). Alors que les bases de cette approche sont peu à peu mises en place dans le secteur de l'Education, le Commissariat Général envisage d'organiser en 2007 une réunion des bailleurs de fonds impliqués dans le secteur des Transports dont les discussions seront centrées sur la Politique Sectorielle à définir.

Dès à présent, la mise en place de stratégies et de véritables politiques sectorielles au niveau national (exemple des appuis au secteur de l'éducation) doit permettre une meilleure harmonisation des interventions des partenaires extérieurs et un engagement accru du Gouvernement et des administrations nationales dans le cadre du DSCR. Cette harmonisation sera mise en œuvre et renforcée dans le cadre de l'agenda international sur l'Efficacité de l'aide.

VI. DIALOGUE DANS LE PAYS AVEC L'ON ET LES ANES

De manière générale, le dialogue avec les autorités sur la coopération et sur les principales questions politiques est solide et de premier plan puisque la Délégation a établi depuis plusieurs années un réel dialogue avec l'Ordonnateur National sur les questions de coopération qui est renforcé grâce à la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED dont la deuxième phase doit se mettre en place à partir d'octobre 2007. Dans les années passées, ce dialogue ad-hoc a également porté sur le respect des principes démocratiques et le processus de réconciliation nationale. L'engagement du nouveau Gouvernement en matière de bonne gestion des affaires publiques et d'amélioration de la justice ouvre la porte à un dialogue renforcé sur les questions de Gouvernance, d'Etat de droit et de lutte contre la corruption. De plus, le Ministère des Relations Extérieures a accueilli favorablement la demande de la Délégation de formaliser ce dialogue politique selon l'Article 8 de la Convention de Cotonou dès la fin de 2006.

Par ailleurs, la Délégation, par le biais de la Chargée de mission maintient un dialogue régulier avec les ANES sur la politique, la programmation et la mise en œuvre de l'aide

communautaire qui contribue de façon directe et indirecte à une meilleure structuration de ces acteurs ainsi qu'au développement démocratique du pays. En 2006, les ANEs ont été consultés dans toutes les îles dans le cadre de l'élaboration du Document de Stratégie Pays pour le 10^{ème} FED. Dans le processus de transition démocratique actuel, les ANEs doivent être appuyés pour qu'ils puissent fonctionner au sein de la nouvelle architecture politique. Par conséquent, dans le cadre du 9^{ème} FED, les problèmes de capacités des ANEs sont pris en compte dans les projets et des activités de renforcement de leurs capacités sont prévues. Dans le cadre du 10^{ème} FED, des appuis directs à la société civile et à la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National seront par ailleurs mis en œuvre, poursuivant les actions et les mécanismes mis en place dans le cadre du 9^{ème} FED, de manière à renforcer les capacités de la société civile comorienne.

VII. CONCLUSIONS

Aux Comores, l'activité économique en 2006 s'est inscrite dans un contexte social très perturbé notamment par les grèves à répétition et les menaces répétées d'éruption volcanique, avec un taux de croissance en baisse par rapport à 2005 et un solde primaire en déficit par rapport à un excédent en 2005. Au niveau politique, le fait marquant a été la tenue des premières élections présidentielles selon le principe de la présidence tournante inscrit dans la Constitution. Ces élections qualifiées de globalement libres, transparentes et fiables par les observateurs internationaux ont abouti en mai 2006 à l'arrivée au pouvoir d'un nouveau président de l'Union, qui a obtenu la majorité des voix dans les trois îles. Au niveau des OMDs, malgré des progrès réalisés, d'après les dernières statistiques disponibles, seuls deux sur huit seront probablement atteints par l'Union des Comores à l'horizon 2015, à condition d'entreprendre des mesures fortes pour maintenir la tendance actuelle: il s'agit de l'objectif visant à "assurer une éducation primaire pour tous", et celui visant à "réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans".

Au niveau de la coopération, malgré des difficultés dans le démarrage, la mise en œuvre du PASEC a gagné un certain dynamisme avec une Cellule de Gestion de Projet opérationnelle appuyée par une assistance technique d'appoint. Des efforts ont été faits pour mettre en place les bases d'un contexte favorable à l'Approche sectorielle, à travers un appui institutionnel pour permettre notamment la production de statistiques nécessaires au suivi des performances ainsi que la coordination entre les bailleurs. Le Programme de Coopération Décentralisée a aussi démarré à la fin de 2006 tandis que la mise en œuvre des autres projets s'est poursuivie encadrée par la CAON, qui a par ailleurs été restructurée au cours du 2^{ème} semestre de l'année. En 2006, la coordination entre les bailleurs s'est poursuivie en particulier dans le cadre de l'organisation des élections présidentielles au niveau de l'Union. De plus, afin de prendre en compte leurs préoccupations dans le cadre du choix des secteurs d'intervention, les ANEs ont été consultées dans toutes les îles dans le cadre de l'élaboration du Document de Stratégie Pays pour le 10^{ème} FED.

Les perspectives pour 2007 sont la poursuite de la mise en œuvre des projets du 9^{ème} FED et des autres projets en cours, la préparation des projets pour le 10^{ème} FED ainsi que le renforcement du dialogue avec les autorités nationales et de la participation des ANEs dans l'ensemble du cycle de projet. Par ailleurs, dans le contexte de l'amélioration de l'efficacité de l'aide, la CE appuiera le Commissariat Général au Plan pour assurer efficacement la coordination des actions des bailleurs en Union des Comores.

Annexes

- Annexe 1 Profil pays incluant les OMD
- Annexe 2 9e FED (subventions) et FEDs antérieurs
- Annexe 3 Projets de la BEI
- Annexe 4 Lignes budgétaires
- Annexe 5 Calendrier indicatif des engagements (jusqu'à la fin 2007) et des décaissements (jusqu'à la fin 2008)
- Annexe 6 Cadre logique du PASEC
- Annexe 7 Données sur le secteur de l'Education
- Annexe 8 Réalisations STABEX
- Annexe 9 Principales conclusions et recommandations relatives aux aspects programmatiques de l'évaluation de niveau national de la stratégie de coopération de la Commission Européenne en Union des Comores (2006)

Annexe I : Aperçu de l'Union des Comores

Superficie	Population	Densité de la population	Population dans la ville principale (Moroni)
1862 km ² .	576 660 hab. (recensement 2003)	310 hab. /km ² (2003)	40 050 habitants
Croissance de la population (% annuel) : entre 2.1 % et 3% par an			
1999 : 529 740 habitants		2002 : 563 820 habitants	2005 : 600 092 habitants
Population active	136 000 personnes = 26%	143 000 personnes = 25%	151 000 personnes = 25,2%
Espérance de vie	65.5 ans		
IDH : valeur et rang mondial= 132 ^{ème} rang sur 177 pays (2005)			

Résumé de l'Economie

Indicateurs	1990	1995	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Données de base										
PIB nominal (en millions €)	-	-	193,71	208,92	221,25	245,95	262,17	286,37	297,41	311,21
Taux de croissance du PIB (%)	-	-	1,04	1,92	2,39	2,33	2,32	2,10	1,92	4,2
Formation brute de capital fixe (en millions €)	-	-	21,75	18,70	15,50	17,30	16,75	17,00	14,75	15,24
Formation brute de capital fixe (% du PIB)	-	-	14,56	12,28	9,94	10,84	10,26	10,20	8,69	8,73
Investissement Directs Etrangers (million €)	-	-	-	-	-	0,27	0,27	0,26	0,54	0,45
Dette extérieure (% du PIB)	-	-	-	-	-	100,5	91,9	82,9	79,0	71,5
Service de la dette (en millions €)	-	-	-	-	-	7,90	7,69	6,96	6,97	6,22
Total service de la dette (% du PIB)	-	-	0,00	0,00	0,00	4,96	4,71	4,18	4,11	0,00
Taux d'inflation (CPI) (%)	-	-	1,80	1,10	0,80	4,00	3,70	3,8	4,5	3,6
Taux de change réel effectif	-	-	-	-	-	-	-	116,8	120,5	122,2
Structure de l'économie										
PIB constant (en millions €)	-	-	149,37	152,25	155,89	159,53	163,24	166,70	169,87	174,70
Agriculture (millions €)	-	-	62,87	65,64	75,69	79,70	81,87	84,25	86,52	89,12
Industries (en millions €)	-	-	17,460	17,964	17,958	19,324	20,224	20,875	21,129	21,659
Services (en millions €)	-	-	69,04	68,64	62,24	60,50	61,15	61,55	62,21	63,91
Agriculture (% du PIB)	-	-	42,16	43,04	48,48	49,80	50,31	50,78	51,23	51,01
Industries (% du PIB)	-	-	11,71	11,78	11,50	12,07	12,43	12,58	12,51	12,39
Services (% du PIB)	-	-	46,29	45,01	39,86	37,80	37,57	37,10	36,84	36,58
Finances publiques										
Revenus (millions €)	-	-	-	24,55	22,40	28,61	43,74	45,40	45,62	48,72
Dépenses courantes (millions €)	-	-	-	26,53	24,52	25,82	43,26	41,18	42,00	47,55
Revenus (% du PIB)	-	-	-	11,8	12,2	14,0	16,7	16,1	15,3	15,6
Dépenses (% du PIB)	-	-	-	12,7	11,2	11,2	15,6	15,5	15,8	14,5
Solde budgétaire courant (% du PIB)	-	-	-	-0,8	-1,9	-1,9	1,1	0,5	-0,5	1,1
Commerce										
Exportations de biens et services (millions €)	-	-	19,74	21,93	21,32	18,94	19,58	26,33	21,57	21,83
Importations de biens et services (millions €)	-	-	41,96	45,98	33,54	39,35	38,63	53,01	55,37	51,25
Exportations de biens et services (% du PIB)	-	-	13,24	14,38	13,66	11,84	12,00	16,1	12,4	12,5
Importations de biens et services (% du PIB)	-	-	28,14	30,15	21,48	24,66	23,67	32,5	32,0	34,7
Balance courante des paiements (millions €)	-	-	-	-	-	-	-	-16,30	-15,31	-19,66
Balance courante des paiements/PIB (%)	-	-	-	-	-	-	-	-5,69	-5,15	-6,32
Solde budgétaire / PIB (%)	-	-	-6,6	-1	-2,2	-0,4	0,3	0,1	-	-
Solde courant / PIB (%)	-	-	-20	-20,2	-15,4	-14,1	-13,3	-13,8	-15,2	-
Solde primaire / PIB (%)	-	-	-	-2,5	1,4	6,8	1,3	0,5	-0,5	1,1

Sources : Banque Centrale des Comores + FMI (art. IV)

Sélection d'indicateurs sociaux en lien avec les Objectifs du Millénaire

Type	Indicateur	1990	2000	2001	2002	2003	2004	2005 (*)
Impact	1. Proportion de la population vivant avec moins de \$1 par jour ¹ (%)	-	54.7	n/d	n/d	n/d	44.8	-
	2. Pourcentage d'enfants <5 ans présentant une insuffisance pondérale (%)	-	26.3	n/d	n/d	n/d	24.9	-
	3. Taux de mortalité des enfants < 5 ans (pour 1000 naissances vivantes)	130 (1991)	74	n/d	n/d	73		-
Résultat	4. Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	63.2 (1991)	60.2	69.4	66.4	73	68.8	-
	5. Taux de scolarisation en fin de cycle primaire ²	40.6 (1991)	49.7 (1999)	n/d	53.6	62.1	n/d	-
	6. Proportion des filles par rapport aux garçons inscrits dans le primaire, dans le secondaire, dans le tertiaire	-	0.9	n/d	n/d	n/d	0.96	-
	7. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	-	0.86	n/d	n/d	n/d	0.89	-
	8. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	-	62	61.8	n/d	n/d	67.1	-
	9. Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole (%)	-	56.3	70.0	n/d	n/d	73	-
	10. Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés (milieu rural)	-	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	-

Sources: MICS; EBC (Enquête Budget Consommation); Education (Service Planification); EIM 2004 (Enquête Intégrée); PNUD 2003 et 2005

Note: Le tableau ci-dessus présente les indicateurs sélectionnés par les autorités dans le cadre des Objectifs de Développement du Millénaire. La non disponibilité des indicateurs pour ces dernières années s'explique par de réelles contraintes sur la production régulière et fiable de statistiques économiques et sociales.

(*) : Les données pour l'année 2005 ne sont pas encore disponibles selon le Commissariat Général au Plan

A noter que, même si le système d'information statistique pour l'aide à la prise de décision est peu organisé et faiblement structure, le pays a connu des améliorations notables en matière de collecte de données pour le suivi et l'analyse statistique de la pauvreté grâce aux enquêtes récentes.

Evolution des Indicateurs liés aux Objectifs du Millénaire³

D'après le dernier rapport national sur l'avancement des Objectifs du Millénaire⁴, seuls deux sur huit seront probablement atteints par l'Union des Comores à l'horizon 2015, à condition d'entreprendre des mesures fortes pour maintenir la tendance actuelle: il s'agit de l'objectif visant à "assurer une éducation primaire pour tous", et celui visant à "réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans". La plupart des autres objectifs ("promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes", "améliorer la santé maternelle", "combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies", et "mettre en place un partenariat mondial pour le développement"), ont connu des avancées significatives, mais d'importants efforts doivent encore être consentis pour replacer ces objectifs à la portée du pays. L'objectif visant à "éliminer l'extrême pauvreté et la faim" et celui visant à "assurer un environnement durable" ne seront quant à eux vraisemblablement pas atteints.

Objectif 1 : Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim

Alors qu'il est admis qu'une croissance de 1.4 % du PIB par habitant est requis sur la période 1990-2015 pour atteindre l'objectif relatif à la pauvreté monétaire, cette croissance a été de -1.3 % sur la période 1990-2003, une tendance qui hypothèque donc gravement la réalisation de l'objectif. La proportion de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté aux Comores, c'est-à-dire avec moins de 1 USD/jour, est encore de 44,8 % en 2004, contre 54,7 % en 1995. Cette persistance de la pauvreté monétaire a des incidences négatives sur les capacités de la population à faire face à ses dépenses alimentaires et à s'assurer une nutrition convenable. La proportion des enfants de moins de cinq ans présentant un retard de croissance a évolué défavorablement au cours de ces dernières années, passant de 42.3 % en 2000 à 43.1 % en 2004. Par ailleurs, le niveau de couverture des besoins nutritionnels reste bas, la moyenne nationale se situant à 1.753 Kcal/hab/jour contre 2.160 Kcal/jour requis⁵. La production vivrière couvre de moins en moins les besoins, et les produits alimentaires de

² Proportion d'enfants atteignant la 5ième année d'école

³ Sources: Rapport sur le Suivi des ODM pour le Développement aux Comores, Rapport National 2004 et 2005.

⁴ Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport National 2005, Union des Comores/PNUD

⁵ Cf "Comoros: Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis", World Food Programme, Mars 2006

base comme le riz et la farine sont importés. Certains produits comme le poisson (principale source de protéines pour la population) ne sont pas accessibles à une partie importante de la population. Le pays est également vulnérable aux maladies phytosanitaires, qui accroissent l'insécurité alimentaire. En 2002, la maladie des cocotiers a entraîné une chute de 3/4 de la production de noix de coco, principale source de matière grasse alimentaire. L'objectif 1 ne sera donc vraisemblablement pas atteint en 2015.

Objectif 2 : Garantir à tous une éducation primaire

De nombreux efforts ont permis une augmentation des taux nets de scolarisation. Le taux net de scolarisation dans le primaire est ainsi passé de 63.2 % en 1991 à 73 % en 2003. Par conséquent, l'objectif pour 2015 peut être atteint avec des stratégies fortes. Cependant, des mesures doivent être prises pour améliorer la qualité de l'enseignement et diminuer les taux de redoublement et d'abandon, notamment à la fin du primaire.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Même si des progrès ont été enregistrés au cours de la période 1991-2003, des fortes disparités demeurent entre les sexes en matière d'emploi (la part des femmes dans l'emploi salarié non agricole est en 2004 de 13.7 % seulement, et le taux de chômage est de 19.2 % chez les femmes contre 9.2 % chez les hommes), et en matière de participation aux prises de décision (les femmes sont en effet largement sous-représentées à tous les niveaux de la gestion politique, administrative, et économique du pays). Le taux d'activité des femmes est plus faible (32%) que celui des hommes (43,2%)⁶; leur insertion des femmes sur le marché du travail est plus problématique et leurs rémunérations moins élevées que celle des hommes. Aussi, près de 2/3 des emplois féminins sont-ils dans le secteur informel agricole, qui regroupe près de 60% des emplois aux Comores. Malgré des efforts pour améliorer la scolarisation des filles, notamment la mise en œuvre par les autorités d'un plan pour l'inscription gratuite pour celles-ci, on observe un retard des filles par rapport aux garçons dû au contexte familial, au bas niveau d'éducation de la mère, et à l'influence des structures traditionnelles; le taux net de scolarisation des filles inférieur à celui des garçons (71% pour les garçons en 2002/2003 contre 61% pour les filles). Seul l'objectif d'atteindre un ratio filles/garçons de 100% dans le primaire d'ici à 2015 montre une tendance encourageante et sera probablement atteint. De manière générale, l'objectif d'égalité des sexes fixé en 2015 ne sera vraisemblablement pas atteint.

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

La mortalité infantile est encore élevée, malgré une tendance à la baisse (79,3 pour mille en 2003 contre 86,2 en 1991)⁷. La mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans a sensiblement baissé au cours de la décennie 90. En effet, le taux de mortalité des enfants de cette tranche d'âges est passé de 130 pour mille en 1991 à 73 pour mille en 2003. Si cette tendance se poursuit, les Comores pourront réaliser l'objectif 4 à l'horizon 2015.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Aux Comores, le taux de mortalité maternelle est estimé en 2003 à 381 décès pour 100.000 naissances vivantes. Ce taux reste très élevé. On enregistre cependant une nette diminution des décès liés à la maternité, dont le taux était de 517 décès pour 100.000 naissances en 1991. Malgré cette baisse, la tendance actuelle est insuffisante pour atteindre l'objectif de réduire de 3/4 le taux de mortalité maternelle en 2015, et une amplification des efforts consentis est donc nécessaire.

Objectif 6 : Combattre le VIH/le paludisme et les autres maladies

Ces dernières années, l'augmentation progressive de la population notamment n'a pas permis au système de santé de s'améliorer. Selon les estimations, la prévalence du VIH aux Comores est encore faible (0.025%), mais la politique de prévention doit être renforcée pour empêcher une augmentation de la maladie. Du point de vue juridique, il n'existe par ailleurs pas de législation pour la protection des droits fondamentaux des personnes infectées par le VIH. Le paludisme reste la première cause de mortalité aux Comores, avec un taux de prévalence de 34.6 % en 2002. Les populations les plus vulnérables sont les enfants de moins de 5 ans et les femmes. L'utilisation de moustiquaires imprégnées, qui est le moyen de protection le plus efficace, est en augmentation, mais est encore très insuffisante (37% en 2004). La situation et la tendance actuelle laissent penser que l'objectif d'enrayer la propagation de la maladie d'ici à 2015 ne sera pas atteint. Il faut également noter la présence de cas de tuberculose, de lèpre et de chikungunya.

⁷ Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, septembre 2005.

Plusieurs phénomènes expliquent la forte prévalence des maladies à transmission vectorielle de façon générale et du paludisme en particulier: la dégradation des conditions d'hygiène et d'assainissement, le faible accès des populations à un environnement sain et à l'eau potable sont pour beaucoup dans la propagation de cette maladie. De plus, la vétusté du réseau de distribution de l'eau courante et les deux éruptions volcaniques sous forme de projection de cendres du Karthala en avril et septembre 2006 ont affecté négativement la qualité de l'eau de citerne utilisée par plusieurs ménages notamment de l'île de la Grande Comore comme source principale d'approvisionnement en eau de boisson. Par ailleurs, l'insuffisance du système national de surveillance épidémiologique caractérisée par l'absence d'un laboratoire national de santé, l'absence de services d'inspection et de contrôle sanitaire exposent le pays aux flambées de maladies à transmission vectorielle telles que les arboviroses, la fièvre jaune. A ce titre, on enregistre depuis quelques années une recrudescence de la fièvre jaune sans pourtant que des mesures de sensibilisation et de lutte ne soient effectivement engagées.

Objectif 7 : Assurer un environnement durable

Depuis le début des années 90, la problématique du développement durable bénéficie d'un intérêt croissant de la part des pouvoirs publics et de la société civile aux Comores. Toutefois, malgré les efforts accomplis, la prise en compte transversale de la problématique du développement durable au niveau des politiques nationales demeure insuffisante, et la tendance à la détérioration des ressources naturelles se maintient. L'objectif ne sera donc probablement pas atteint. Pour ce qui est de l'accès de la population à l'eau potable, selon le rapport du PNUD l'objectif de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population privée d'un accès régulier à un point d'eau potable aménagé est déjà rempli. Le rapport précise cependant que ces résultats sont à relativiser car, si la couverture en eau semble acceptable en quantité, la salubrité de l'eau consommée par la population est loin d'être confirmée. En réalité, la proportion des ménages ayant une connexion à une adduction d'eau chez eux était de 25 % seulement en 2002 (18% en 1990). En milieu urbain cette proportion a augmenté d'une manière plus significative (de 32% à 47%) qu'en milieu rural (de 12% à 14%). Le risque d'une potentielle crise sanitaire dû à la mauvaise qualité d'eau potable (choléra) dans les trois îles est élevé en raison de graves lacunes au niveau de la gestion de l'eau: l'eau est souvent non traitée, des infrastructures de distribution sont mal ou pas entretenues, des faiblesses au niveau institutionnel où la répartition des responsabilités entre les différents acteurs dans le secteur, qui manquent par ailleurs de moyens humains, matériels et techniques pour la préparation et la mise en œuvre des projets, n'est pas clairement établie. Dans certains cas la responsabilité de la distribution de l'eau relève des initiatives villageoises et est assurée par les communautés. A noter que Moroni et ses environs sont alimentés par l'eau des nappes souterraines contaminées par l'influence des marées qui rendent l'eau plus ou moins saumâtre (taux de salinité élevé). La gestion des eaux usées et pluviales est pratiquement inexistante.

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Des efforts importants restent à consentir pour atteindre les cibles identifiées dans le cadre de cet objectif. Le service de la dette, bien qu'en baisse, constitue un fardeau important qui freine les efforts de développement du pays. En matière de chômage des jeunes, la jeunesse comorienne reste encore confrontée à de graves problèmes d'emploi (environ 30% des 15-24 ans). Les Technologies de l'Information et de Communication restent encore très peu développées dans le pays. Le nombre de lignes téléphoniques fixes pour 1000 habitants a connu une croissance, passant de 12 en 2000 à 21 en 2003, mais le nombre d'abonnés à Internet pour 1000 habitants qui se situait à 0.9 en 2003, reste encore insignifiant, et les coûts excessifs en vigueur au niveau de la téléphonie mobile pourtant en expansion la rendent inaccessible à une bonne partie de la population. Un point positif pour la réalisation de l'Objectif 8 concerne les accords commerciaux en cours de négociations (ex: COMESA, APE), qui sont des étapes décisives en vue d'une participation progressive aux accords commerciaux multilatéraux (OMC).

COUNTRY: COMOROS EDF 6							
SITUATION : 31/12/2006							
Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]	Action taken/to be taken and when (A-D):RAL Status of projects open beyond end date A: GFC to close, B: IFCs to close,C:IFC with open advances, D: IFC with problems
100% clôturés (100% closed)		20.607.179	20.607.179	100%	20.607.179	100%	TOTALS
6ACP COM 006	Etude Dvlpt N.E - Anjouan	76.337,47	76.337,47	100%	76.337,47	100%	Closed
6ACP COM 009	Etude Dvlpt N.E - Anjouan	52.798,16	52.798,16	100%	52.798,16	100%	Closed
6ACP COM 011	Dvlpt Rural Intégré N.E - Anjouan	3.561.368,84	3.561.368,84	100%	3.561.368,84	100%	Closed
6ACP COM 012	Dvlpt Rural Intégré N.E - Anjouan	6.105.569,71	6.105.569,71	100%	6.105.569,71	100%	Closed
6ACP COM 014	MAIS ET CULTURES ASSOCIEES	237.704,36	237.704,36	100%	237.704,36	100%	Closed
6ACP COM 016	DVLPT PECHE ARTISANALE PHASE 2	1.861.777,77	1.861.777,77	100%	1.861.777,77	100%	Closed
6ACP COM 004	AT Evaluat* Port de MORONI	38.000,00	38.000,00	100%	38.000,00	100%	Closed
6ACP COM 005	Aménagement Port de MORONI	7.866.247,79	7.866.247,79	100%	7.866.247,79	100%	Closed
6ACP COM 010	Manifestations Commerciales	10.954,41	10.954,41	100%	10.954,41	100%	Closed
6ACP COM 015	Note Info. Générale Soumission AO	27.975,35	27.975,35	100%	27.975,35	100%	Closed
6ACP COM 017	PROGRAMME DE FORMATION	79.009,35	79.009,35	100%	79.009,35	100%	Closed
6ACP COM 019	AT ACCORDS PECHE	8.783,33	8.783,33	100%	8.783,33	100%	Closed
6ACP COM 021	AT PREPARATION FOIRE COI	16.704,41	16.704,41	100%	16.704,41	100%	Closed
6ACP COM 022	APPUI SANTE MATERNELLE	53.071,43	53.071,43	100%	53.071,43	100%	Closed
6ACP COM 023	FORMATION / PROGRAMME SIDA	27.764,89	27.764,89	100%	27.764,89	100%	Closed
6ACP COM 024	APPUI PAS: SANTE ET EDUCATION	27.415,52	27.415,52	100%	27.415,52	100%	Closed
6ACP COM 025	ETUDE ROUTE STABEX MOHELI	30.918,48	30.918,48	100%	30.918,48	100%	Closed
6ACP COM 029	REHAB.ROUTE MUSIPO - Anjouan	123.089,00	123.089,00	100%	123.089,00	100%	Closed
6ACP COM 018	RECENSEMENT POPULAT* HAITAT 91	265.102,98	265.102,98	100%	265.102,98	100%	Closed
6ACP COM 026	MANIFESTAT*COMMERCIALES 1994	36.942,39	36.942,39	100%	36.942,39	100%	Closed
6ACP COM 027	EVALUATION PORT DE MORONI	40.900,76	40.900,76	100%	40.900,76	100%	Closed
6ACP COM 028	REHABILITATION ROUTE MUSIPO	58.743,00	58.743,00	100%	58.743,00	100%	Closed

COUNTRY: COMOROS EDF 6					
SITUATION : 31/12/2006					
			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
[A]	NET 6th EDF ENVELOPE	[A]			20.607.180
	Indicative Programme				20.500.000
	Transfers EDF 5				425.847
	Transfers to 9th EDF upon closure of 6th EDF projects				(318.667)
[B]	GFC : Global Financial Commitments	[B]	100,00%		20.607.179
[C]	IFC : Individual Financial Commitments	[C]	100,00%	100,00%	20.607.179
[D]	PAYMENTS	[D]	100,00%	100,00%	20.607.179
[E]	Uncommitted balance	[A] - [B]	0,00%		0

COUNTRY: COMOROS EDF 7
SITUATION : 31/12/2006

Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2]/[1]	Paid [3]	% [3]/[1]	(A-D)RAL Status of projects open beyond end date A: GFC to class, B: FCG to class, C: FCG with open advances, D: IFC with problems
		20,844,558.99	20,844,558.99	100.00%	20,844,558.99	100.00%	TOTALS
JACP COM 3	Budes mais et plans a vivres	47,316.84	47,316.84	100%	47,316.84	100%	Closed
JACP COM 6	Programme plurianuel de microcrédits	2,912,322.34	2,912,322.34	100%	2,912,322.34	100%	Closed
JACP COM 7	Remise en état route nationale Mahamadava - pononi	339,867.30	339,867.30	100%	339,867.30	100%	Closed
JACP COM 8	Travaux de réhabilitation de la route nationale Mahamadava - pononi	3,201,839.92	3,201,839.92	100%	3,201,839.92	100%	Closed
JACP COM 10	Etudes de projet des cultures vivrières	90,746.67	90,746.67	100%	90,746.67	100%	Closed
JACP COM 11	Promotion et développement des petites entreprises	305,297.00	305,297.00	100%	305,297.00	100%	A All IFC closed except for commitment No. 1. Based on findings of July 2002 audit report, actions underway to close commitments. Recovery of resources in the amount of €600,000 to be recovered. At 31.12.2006, 47,238,626.67 to be recovered.
JACP COM 12	Recrutement professionnel fonction publique	84,310.25	84,310.25	100%	84,310.25	100%	Closed
JACP COM 14	Manifestation commerciale 1992	8,468.87	8,468.87	100%	8,468.87	100%	Closed
JACP COM 17	Développement rural intégré de Anjapari	177,148.87	177,148.87	100%	177,148.87	100%	Closed
JACP COM 20	Appui aux Elèves de venas	1,573,206.76	1,573,206.76	100%	1,573,206.76	100%	Closed
JACP COM 21	Développement des cultures vivrières et appui technique	4,995,933.21	4,995,933.21	100%	4,995,933.21	100%	Closed
JACP COM 22	Appui technique à la production artisanale (app. rural & COM 13)	174,125.76	174,125.76	100%	174,125.76	100%	Closed
JACP COM 25	Appui mis en place Centre National Artisans	278,697.38	278,697.38	100%	278,697.38	100%	Closed
JACP COM 26	Etude d'identification sur la promotion du secteur privé	51,466.87	51,466.87	100%	51,466.87	100%	Closed
JACP COM 27	Road Mahamadava/Simpandou	5,119,824.53	5,119,824.53	100%	5,119,824.53	100%	Closed
JACP COM 28	Rehabilitation route maipo	242,729.00	242,729.00	100%	242,729.00	100%	Closed
JACP COM 29	At Evaluation des offres programme Musipoo	5,876.00	5,876.00	100%	5,876.00	100%	Closed
JACP COM 30	At Organisation des élections préférentielles	64,294.29	64,294.29	100%	64,294.29	100%	Closed
JACP COM 32	Pré-Audit Evaluation et traitement des achats	6,928.49	6,928.49	100%	6,928.49	100%	Closed
JACP COM 33	Développement de la pêche artisanale	36,202.99	36,202.99	100%	36,202.99	100%	Closed
JACP COM 35	Appui technique à la construction de l'usine de traitement des déchets	90,883.07	90,883.07	100%	90,883.07	100%	Closed
JACP COM 37	Unité Technique de Gestion appuis de l'Entrepreneur Nat. FED	1,188,998.71	1,188,998.71	100%	1,188,998.71	100%	Closed
JACP COM 38	Etude projet investissement port de Moroni	88,110.11	88,110.11	100%	88,110.11	100%	Closed
JACP COM 39	Appui à la conciliation nationale et dialogue	46,103.61	46,103.61	100%	46,103.61	100%	Closed
JACP COM 40	At appuis de l'Entrepreneur National	47,336.16	47,336.16	100%	47,336.16	100%	Closed
JACP COM 41	Travaux de préparation du Comité national préparatoire	18,048.49	18,048.49	100%	18,048.49	100%	Closed
JACP COM 43	Mission d'appui au processus constitutionnel	21,382.00	21,382.00	100%	21,382.00	100%	Closed
JACP COM 44	Evaluation projet école de maître, Mohéli	41,905.32	41,905.32	100%	41,905.32	100%	Closed
JACP COM 45	Appui à la conciliation nationale (A & COM 14)	27,300.78	27,300.78	100%	27,300.78	100%	Closed

COUNTRY: COMOROS EDF 7
SITUATION : 31/12/2006

	% of NP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
NET 7th EDF ENVELOPE	[A]		20,844,559
Indicative Programme			23,000,000
Transfère 5th NP to 7th EDF NP			624,451
Transfère le 9th EDF upon closure of 7th EDF projects (inc partial commitments)			(3,246,891)
GFC : Global Financial Commitments	[B]	100.00%	20,844,559
Individual Financial Commitments	[C]	100.00%	20,844,559
PAYMENTS	[D]	100.00%	20,844,559
Uncommitted balance	[E] : [B]	0.00%	0

COUNTRY: COMOROS EDF 8							
SITUATION : 31/12/2006							
Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]	Action taken/to be taken and when (A-D):RAL Status of projects open beyond end date A: GFC to close, B: IFCs to close,C:IFC with open advances, D: IFC with problems
		10.986.334,59	10.921.385,83	99,41%	10.311.730,68	93,86%	TOTALS
8ACP COM 4	Accès maritime Mohéli	1.840.553,69	1.840.553,69	100%	1.840.553,69	100%	Closed
8ACP COM 8	Appui au processus électoral aux Comores	1.818.419,72	1.818.419,72	100%	1.818.419,72	100%	Closed
8ACP COM 9	Programme pluriannuel de micro-réalisations	4.500.000,00	4.451.472,92	99%	4.131.164,59	92%	B IFC no 2 (TA contract) & no 10 (PE 4) are still opened.
8ACP COM 11	Etude sur l'exploitation des matériaux de substitution	67.442,90	67.442,90	100%	67.442,90	100%	Closed
8ACP COM 12	Gestion des déchets solides	820.485,27	820.485,27	100%	820.485,27	100%	Closed
8ACP COM 13	Audit - Projet appui PME	25.161,70	25.161,70	100%	25.161,70	100%	Closed
8ACP COM 14	Appui à la télévision nationale (* 7 COM 45)	52.207,78	52.207,78	100%	52.207,78	100%	Closed
8ACP COM 15	Mission expert dialogue politique	-	-	-	-	-	Closed
8ACP COM 16	AT suivi contentieux Colas (Route Mutsamudu)	26.578,21	26.578,21	100%	26.578,21	100%	Closed
8ACP COM 17	Accomp. Part. non étatiques dans renforcement capacité acteurs société civile	72.090,68	72.090,68	100%	72.090,68	100%	Closed
8ACP COM 18	Cellule d'appui à l'ON (CA/ON)	1.684.449,00	1.668.027,32	99%	1.378.680,50	82%	En cours.
8ACP COM 19	Recensement général de la population et de l'habitat	78.945,64	78.945,64	100%	78.945,64	100%	Closed

COUNTRY: COMOROS EDF 8					
SITUATION : 31/12/2006					
			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
	NET 8th EDF ENVELOPE*	[A]			10.986.335
[A]	Indicative Programme				19.250.000
	Transfers to 9th EDF upon closure of 8th EDF projects (inc partial decommitments)				(8.262.493)
[B]	GFC : Global Financial Commitments	[B]	100,00%		10.986.335
[C]	IFC : Individual Financial Commitments	[C]	99,41%	99,41%	10.921.386
[D]	PAYMENTS	[D]	93,86%	93,86%	10.311.731
[E]	Uncommitted balance	[A] - [B]	0,00%		0

COUNTRY: COMOROS EDF 9							
SITUATION : 31/12/2006							
Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]	Action taken/to be taken and when (A-D):RAL Status of projects open beyond end date A: GFC to close, B: IFCs to close,C:IFC with open advances, D: IFC with problems

35.363.056,09	11.646.140,71	32,93%	3.997.778,33	11,30%	TOTALS
---------------	---------------	--------	--------------	--------	---------------

9 ACP COM 2	Etude Programme de Coopération Décentralisée (Env A)	23.350	23.350	100%	23.350	100%	Closed
9 ACP COM 3	Appui à la mise en œuvre de l'accord sur les dispositions transitoires aux Comores (Env B)	1.800.000	1.740.375	97%	1.392.300	77%	Cloturé en avril 2007
9 ACP COM 4	Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores (Env A)	16.465.000	6.191.964	38%	863.171	5%	En cours
9 ACP COM 5	ECHO/Emergency Response to Populations (Env B)	456.390	456.390	100%	456.390	100%	Closed
9 ACP COM 6	Réhabilitation d'infrastructures (Env B)	3.100.000	174.802	6%	-	0%	En cours
9 ACP COM 8	Programme de Coopération Décentralisée (Env A)	10.250.000	1.539.655	15%	266.684	3%	En cours
9 ACP COM 9	ECHO/Emergency Response to Populations (Env B)	600.000	591.729	99%	473.383	79%	Projet ECHO
9 ACP COM 11	CONTENTIEUX COLAS SUITE AU PROJET DE REHABILITATION	1.650.000	-	0%	-	0%	En cours
9 ACP COM 12	PRESIDENTIAL ELECTION COMOROS	550.000	550.000	100%	522.500	95%	En cours
9 ACP COM 13	AVENANT NR 1 A LA CF 6619/COM: PROLONGATION ET AUGMENTATION DE LA CAON.(Fin 30/9/2007)	468.316	377.875	81%	-	0%	En cours

COUNTRY: COMOROS EDF 9					
SITUATION : 31/12/2006					
			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
[A]	TOTAL N I P ENVELOPE including transfers and and Top Ups)	[A]			38.738.051
	Indicative Programme A envelope & B envelope				26.900.000
	Transfers from previous EDFs				11.838.051
[B]	GFC : Global Financial Commitments	[B]	91,29%		35.363.056
[C]	IFC : Individual Financial Commitments	[C]	30,06%	32,93%	11.646.141
[D]	PAYMENTS	[D]	10,32%	11,30%	3.997.778
[E]	Uncommitted balance	[A] - [B]	8,71%		3.374.995

Situation des Prêts signés avec la République des Comores au 03.04.2007

Prêts BEI sur Ressources Propres

Numéro de compte	Nom du contrat	Nom de l'accord financier	Date de signature	Evolution	Montant du contrat en EUR	Montant annulé en EUR	Montant versé en EUR	Encours versé en EUR
70016	BDC Prise de participation	LOME - CONVENTION 2	29/12/1981	VERSE	160.771,70		160.771,70	76.224,51
71082	REHAB. DU SECTEUR ENERGIE	LOME - CONVENTION 4	11/06/1997	VERSE	1.000.000,00	551.502,00	448.498,00	448.498,00
					1.160.771,70	551.502,00	609.269,70	524.722,51

Prêts Mandat Commission

Numéro de compte	Nom du contrat	Nom de l'accord financier	Date de signature	Evolution	Montant du contrat en EUR	Montant annulé en EUR	Montant versé en EUR	Encours versé en EUR
80387	COOP METEO CYCLO. TROPIC.	LOME - CONVENTION 3	22/09/1993	VERSE	528.910,00	16.285,92	512.624,08	512.624,08
					528.910,00	16.285,92	512.624,08	512.624,08

Amortisation Tables

all amounts in EURO - Situation as at 3/04/2007

Prêt no.: 71082

signé le 11/06/1997

nom: REHAB. DU SECTEUR ENERGIE

Date échéance	remboursement	intérêts	Total échéance
10/06/2001	-	2.815,57	2.815,57
10/06/2002	72.880,93	4.484,98	77.365,91
10/06/2003	73.643,37	3.756,17	77.399,54
10/06/2004	74.360,97	3.019,74	77.380,71
10/06/2005	75.123,42	2.276,13	77.399,55
10/06/2006	75.841,01	1.524,89	77.365,90
10/06/2007	76.648,30	766,48	77.414,78
Total:	448.498,00	18.643,96	467.141,96

ok
en arriéré

Prêt no.: 80387

signé le 22/09/1993

nom: COOP METEO CYCLO. TROPIC.

Date échéance	remboursement	intérêts	Total échéance
1/12/1995	-	372,69	372,69
1/06/1996	-	719,03	719,03
1/12/1996	-	663,96	663,96
1/06/1997	-	663,96	663,96
1/12/1997	-	2.300,00	2.300,00
1/06/1998	-	1.231,51	1.231,51
1/12/1998	-	1.276,91	1.276,91
1/06/1999	-	1.260,16	1.260,16
1/12/1999	-	1.303,28	1.303,28
1/06/2000	-	1.280,06	1.280,06
1/12/2000	-	1.280,06	1.280,06
1/06/2001	-	1.280,06	1.280,06
1/12/2001	-	1.280,06	1.280,06
1/06/2002	-	1.286,42	1.286,42
1/12/2002	-	1.281,56	1.281,56
1/06/2003	-	1.281,56	1.281,56
1/12/2003	7.945,68	1.281,56	9.227,24
1/06/2004	7.945,68	1.261,70	9.207,38
1/12/2004	7.945,68	1.241,85	9.187,53
1/06/2005	7.996,94	1.221,95	9.218,89
1/12/2005	7.996,94	1.202,02	9.198,96
1/06/2006	8.048,21	1.181,99	9.230,20
1/12/2006	8.048,21	1.161,88	9.210,09
1/06/2007	8.048,21	1.141,71	9.189,92
1/12/2007	8.099,44	1.121,64	9.221,08
1/06/2008	8.099,44	1.101,39	9.200,83
1/12/2008	8.150,71	1.081,14	9.231,85
1/06/2009	8.150,71	1.060,71	9.211,42
1/12/2009	8.150,71	1.040,38	9.191,09
1/06/2010	8.201,97	1.020,00	9.221,97
1/12/2010	8.201,97	999,51	9.201,48
1/06/2011	8.253,23	978,97	9.232,20

en arriéré

ok

en arriéré

1/12/2011	8.253,23	958,35	9.211,58
1/06/2012	8.253,23	937,74	9.190,97
1/12/2012	8.304,53	917,08	9.221,61
1/06/2013	8.304,53	896,33	9.200,86
1/12/2013	8.355,76	875,55	9.231,31
1/06/2014	8.355,76	854,67	9.210,43
1/12/2014	8.355,76	833,77	9.189,53
1/06/2015	8.407,05	812,90	9.219,95
1/12/2015	8.407,05	791,89	9.198,94
1/06/2016	8.458,33	770,83	9.229,16
1/12/2016	8.458,33	749,71	9.208,04
1/06/2017	8.458,33	728,56	9.186,89
1/12/2017	8.509,56	707,46	9.217,02
1/06/2018	8.509,56	686,14	9.195,70
1/12/2018	8.560,82	664,84	9.225,66
1/06/2019	8.560,82	643,46	9.204,28
1/12/2019	8.612,06	622,08	9.234,14
1/06/2020	8.612,06	600,53	9.212,59
1/12/2020	8.612,06	579,04	9.191,10
1/06/2021	8.663,34	557,45	9.220,79
1/12/2021	8.663,34	535,82	9.199,16
1/06/2022	8.714,61	514,16	9.228,77
1/12/2022	8.714,61	492,39	9.207,00
1/06/2023	8.765,86	470,55	9.236,41
1/12/2023	8.765,86	448,66	9.214,52
1/06/2024	8.765,86	426,75	9.192,61
1/12/2024	8.817,14	404,82	9.221,96
1/06/2025	8.817,14	382,80	9.199,94
1/12/2025	8.868,39	360,74	9.229,13
1/06/2026	8.868,39	338,64	9.207,03
1/12/2026	8.919,66	316,44	9.236,10
1/06/2027	8.919,66	294,10	9.213,76
1/12/2027	8.919,66	271,79	9.191,45
1/06/2028	8.970,92	249,54	9.220,46
1/12/2028	8.970,92	227,11	9.198,03
1/06/2029	9.022,18	204,70	9.226,88
1/12/2029	9.022,18	182,09	9.204,27
1/06/2030	9.073,41	159,55	9.232,96
1/12/2030	9.073,41	136,89	9.210,30
1/06/2031	9.073,41	114,18	9.187,59
1/12/2031	9.124,69	91,52	9.216,21
1/06/2032	9.124,69	68,70	9.193,39
1/12/2032	9.175,98	45,86	9.221,84
1/06/2033	9.176,21	22,95	9.199,16
Total:	512.624,08	58.808,81	571.432,89

COMOROS: Echéances en arriérés au 30.04.2007 (prévision)

71082 REHAB. DU SECTEUR ENERGIE

date d'échéance	monnaie	remboursement capital en arriéré	intrêts en arriéré	pénalité en arriéré	TOTAL (EUR) en arriéré	prévisions de pénalités si arriérés sont payés au 30.04.2007
10/06/2002	EUR	72.880,93	4.484,98	14,37	77.380,28	13.238,17
10/06/2003	EUR	73.643,37	3.756,17		77.399,54	10.534,94
10/06/2004	EUR	74.360,97	3.019,74		77.380,71	7.824,05
10/06/2005	EUR	75.123,42	2.276,13		77.399,55	5.116,97
10/06/2006	EUR	75.841,01	1.524,89		77.365,90	2.391,90
		371.849,70	15.061,91	14,37	386.925,98	39.106,03

80387 COOP METEO CYCLO. TROPIC.

date d'échéance	monnaie	remboursement capital en arriéré	intrêts en arriéré	pénalité en arriéré	TOTAL (EUR) en arriéré	prévisions de pénalités si arriérés sont payés au 30.4.2007
1/12/1995	EUR	-	372,69		372,69	127,61
1/06/1996	EUR	-	719,03		719,03	235,30
1/12/1996	EUR	-	663,96		663,96	207,39
1/06/1997	EUR	-	663,96		663,96	197,43
1/12/1997	EUR	-	2.300,00		2.300,00	649,58
1/06/1998	EUR	-	1.231,51		1.231,51	329,35
1/12/1998	EUR	-	1.276,91		1.276,91	322,33
1/06/1999	EUR	-	1.260,16		1.260,16	299,19
1/12/1999	EUR	-	1.303,28		1.303,28	289,88
1/12/2000	EUR	-	1.280,06		1.280,06	246,30
1/06/2001	EUR	-	1.280,06		1.280,06	227,13
1/12/2001	EUR	-	1.280,06		1.280,06	207,69
1/06/2002	EUR	-	1.286,42		1.286,42	189,40
1/12/2002	EUR	-	1.281,56		1.281,56	169,60
1/06/2003	EUR	-	1.281,56		1.281,56	150,36
1/12/2003	EUR	7.945,68	1.281,56		9.227,24	945,03
1/06/2004	EUR	7.945,68	1.261,70		9.207,38	804,83
1/12/2004	EUR	7.945,68	1.241,85		9.187,53	665,34
1/06/2005	EUR	7.996,94	1.221,95		9.218,89	529,28
1/12/2005	EUR	7.996,94	1.202,02		9.198,96	390,19
1/06/2006	EUR	8.048,21	1.181,99		9.230,20	253,08
1/12/2006	EUR	8.048,21	1.161,88		9.210,09	114,35
		55.927,34	26.034,17	-	81.961,51	7.550,64

Total des arriérés au 30 avril 2007 (prévision) 468.887,49
Total prévisions de pénalités 46.656,67
GRAND Total EUR 515.544,16

COMOROS: Echéances en arriérés au 31.12.2007 (prévision)

71082 REHAB. DU SECTEUR ENERGIE

date d'échéance	monnaie	remboursement capital en arriéré	intrêts en arriéré	pénalité en arriéré	TOTAL (EUR) en arriéré	prévisions de pénalités si arriérés sont payés au 31.12.2007
10/06/2002	EUR	72.880,93	4.484,98	14,37	77.380,28	15.043,37
10/06/2003	EUR	73.643,37	3.756,17		77.399,54	12.340,93
10/06/2004	EUR	74.360,97	3.019,74		77.380,71	9.629,60
10/06/2005	EUR	75.123,42	2.276,13		77.399,55	6.922,96
10/06/2006	EUR	75.841,01	1.524,89		77.365,90	4.197,10
10/06/2007	EUR	76.648,30	766,48		77.414,78	1.497,76
		448.498,00	15.828,39	14,37	464.340,76	49.631,72

80387 COOP METEO CYCLO. TROPIC.

date d'échéance	monnaie	remboursement capital en arriéré	intrêts en arriéré	pénalité en arriéré	TOTAL (EUR) en arriéré	prévisions de pénalités si arriérés sont payés au 31.12.2007
1/12/1995	EUR	-	372,69		372,69	135,06
1/06/1996	EUR	-	719,03		719,03	249,68
1/12/1996	EUR	-	663,96		663,96	220,67
1/06/1997	EUR	-	663,96		663,96	210,70
1/12/1997	EUR	-	2.300,00		2.300,00	695,59
1/06/1998	EUR	-	1.231,51		1.231,51	353,95
1/12/1998	EUR	-	1.276,91		1.276,91	347,86
1/06/1999	EUR	-	1.260,16		1.260,16	324,40
1/12/1999	EUR	-	1.303,28		1.303,28	315,94
1/12/2000	EUR	-	1.280,06		1.280,06	271,88
1/06/2001	EUR	-	1.280,06		1.280,06	252,71
1/12/2001	EUR	-	1.280,06		1.280,06	233,32
1/06/2002	EUR	-	1.286,42		1.286,42	215,17
1/12/2002	EUR	-	1.281,56		1.281,56	195,24
1/06/2003	EUR	-	1.281,56		1.281,56	176,00
1/12/2003	EUR	7.945,68	1.281,56		9.227,24	1.129,55
1/06/2004	EUR	7.945,68	1.261,70		9.207,38	989,00
1/12/2004	EUR	7.945,68	1.241,85		9.187,53	849,10
1/06/2005	EUR	7.996,94	1.221,95		9.218,89	713,67
1/12/2005	EUR	7.996,94	1.202,02		9.198,96	574,16
1/06/2006	EUR	8.048,21	1.181,99		9.230,20	437,67
1/12/2006	EUR	8.048,21	1.161,88		9.210,09	298,54
1/06/2007	EUR	8.048,21	1.141,71		9.189,92	160,06
1/12/2007	EUR	8.099,44	1.121,64		9.221,08	20,70
		72.074,99	28.297,52	-	100.372,51	9.370,62

Total des arriérés au 31 décembre 2007 (prévision) 564.713,27

Total prévisions de pénalités 59.002,34

GRAND Total EUR 623.715,61

COMOROS: Echéances en arriérés au 30.06.2008 (prévision)

71082 REHAB. DU SECTEUR ENERGIE

date d'échéance	monnaie	remboursement capital en arriéré	intrêts en arriéré	pénalité en arriéré	TOTAL (EUR) en arriéré	prévisions de pénalités si arriérés sont payés au 30.06.2008
10/06/2002	EUR	72.880,93	4.484,98	14,37	77.380,28	16.397,27
10/06/2003	EUR	73.643,37	3.756,17		77.399,54	13.695,42
10/06/2004	EUR	74.360,97	3.019,74		77.380,71	10.983,76
10/06/2005	EUR	75.123,42	2.276,13		77.399,55	8.277,45
10/06/2006	EUR	75.841,01	1.524,89		77.365,90	5.551,00
10/06/2007	EUR	76.648,30	766,48		77.414,78	2.852,52
		448.498,00	15.828,39	14,37	464.340,76	57.757,42

80387 COOP METEO CYCLO. TROPIC.

date d'échéance	monnaie	remboursement capital en arriéré	intrêts en arriéré	pénalité en arriéré	TOTAL (EUR) en arriéré	prévisions de pénalités si arriérés sont payés au 30.06.2008
1/12/1995	EUR	-	372,69		372,69	140,67
1/06/1996	EUR	-	719,03		719,03	260,47
1/12/1996	EUR	-	663,96		663,96	230,62
1/06/1997	EUR	-	663,96		663,96	220,67
1/12/1997	EUR	-	2.300,00		2.300,00	730,07
1/06/1998	EUR	-	1.231,51		1.231,51	372,45
1/12/1998	EUR	-	1.276,91		1.276,91	367,00
1/06/1999	EUR	-	1.260,16		1.260,16	343,29
1/12/1999	EUR	-	1.303,28		1.303,28	335,50
1/12/2000	EUR	-	1.280,06		1.280,06	291,13
1/06/2001	EUR	-	1.280,06		1.280,06	271,88
1/12/2001	EUR	-	1.280,06		1.280,06	252,50
1/06/2002	EUR	-	1.286,42		1.286,42	234,48
1/12/2002	EUR	-	1.281,56		1.281,56	214,44
1/06/2003	EUR	-	1.281,56		1.281,56	195,24
1/12/2003	EUR	7.945,68	1.281,56		9.227,24	1.267,98
1/06/2004	EUR	7.945,68	1.261,70		9.207,38	1.127,18
1/12/2004	EUR	7.945,68	1.241,85		9.187,53	986,87
1/06/2005	EUR	7.996,94	1.221,95		9.218,89	852,00
1/12/2005	EUR	7.996,94	1.202,02		9.198,96	712,15
1/06/2006	EUR	8.048,21	1.181,99		9.230,20	576,11
1/12/2006	EUR	8.048,21	1.161,88		9.210,09	436,72
1/06/2007	EUR	8.048,21	1.141,71		9.189,92	297,92
1/12/2007	EUR	8.099,44	1.121,64		9.221,08	159,07
1/06/2008	EUR	8.099,44	1.101,39		9.200,83	21,47
		80.174,43	29.398,91	-	109.573,34	10.897,88

Total des arriérés au 30 juin 2008 (prévision) 573.914,10

Total prévisions de pénalités 68.655,30

GRAND Total EUR 642.569,40

N° : **2004 / 063-505**

Type **SV - Subvention**

Nature **G - Subvention**

Etat **EC - En cours**

Informations

Domaine	ONG-PVD - Cofinancement ONG (PVD)	Référence ancien système		Zone géographique	KM - Comores
Coût total	743,683.00	Contribution UE	EUR 557,762.00	Durée de la prestation	40 M - Mois
Date enregistrement	24/04/2003	No Tâche		Responsable	NOSIB Lalita
% Récupération avance		Référence de l'appel	114795 /		
Contractant	2941 - CENTRE INTERNATIONAL DE DEV	Date requête	10/03/2003		
Titre	PROMOTION D'UN RESEAU DE MUTUELLES DE SANTE - UNION DES COMORES				
Description					
Commentaire	The report for 2005/2006 was received in december 2006, along with the request for the payment of the third pre-financing tranche and a request for a rider of two months.				

Autorité contractante

Autorité contractante	CCE - CCE pour le compte du	Administration contractante		Langue	FR - Français
Responsable administratif	bénéficiaire	Responsable des paiements			

Références bancaires - Cabinet d'audit

Entité légale (FEL)	6000656380	Réf. Compte Banque	0002172080	Références Cabinet audit	SAREGE FIDETE 10, rue de la Paix 02 200 SOISSONS FRANCE
---------------------	-------------------	--------------------	-------------------	--------------------------	--

Signataires

Documents	Contrat (Opérationnel)	Contrat (Financier)
-----------	------------------------	---------------------

Suivi

Date signature CE	08/07/2004	Date signature contractant	19/07/2004	Paiement avance	No
Date début mise en oeuvre	20/07/2004	Signature contractant	Yes		
Date échéance	20/11/2007	Date clôture			
Rapport de fonctionnement?	No	Rapport d'évaluation ?	No		
Rapport en attente	RI - Rapport intermédiaire	Echéance rapport	20/07/2006		

Ventilation financière

N°	Ligne budgétaire	Engagement	Engagé	Payé	Solde
01	BGUE-B2007-21.030100-C8-AIDCO	SCR.501740.1.B2007	557,762.00	328,292.50	229,469.50

Ventilation analytique

N°	Titre	Montant	EUR	Montant accepté	EUR	Solde	EUR
01	Cout total	743,683.00	743,683.00				
0101	Couts directs	695,031.00	695,031.00				
010101	Ressources humaines	356,688.00	356,688.00				
010102	Voyages	61,200.00	61,200.00				
010103	Equipements, matériel et fournitures	13,500.00	13,500.00				
010104	Bureau local/Cout du projet	89,424.00	89,424.00				
010105	Investissements	71,499.00	71,499.00				
010106	Autres couts / Services	30,200.00	30,200.00				
010107	Autres	72,520.00	72,520.00				
0102	Imprévu	0.00	0.00				
0103	Coûts Administratifs	48,652.00	48,652.00				
02	Contribution UE	557,762.00	557,762.00	0.00	0.00	557,762.00	557,762.00
03	Autres contributions	185,921.00	185,921.00				
0301	Privées Européennes	111,552.00	111,552.00				
030101	ONG	111,552.00	111,552.00				
030102	Autres	0.00	0.00				

N° : 2004 / 063-505

Type SV - Subvention

Nature G - Subvention

Etat EC - En cours

Ventilation analytique

N°	Titre	Montant	EUR	Montant accepté	EUR	Solde	EUR
0302	Autres Contributions	74,369.00	74,369.00				
030201	Autres Institutions UE ou états membres de l'UE	0.00	0.00				
030202	Privées de sources non UE	0.00	0.00				
030203	Autres Sources publiques	74,369.00	74,369.00				
030204	Revenus directs du projet	0.00	0.00				
99	Non Imputable	0.00	0.00	328,292.50	328,292.50	-328,292.50	-328,292.50
9901	Non consommé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9902	Avances	0.00	0.00	328,292.50	328,292.50	-328,292.50	-328,292.50
9903	Intérêts avant 2005	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9904	Recouvrements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9905	Rétentions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9910	To Pay Interests	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9911	To Receive Interests	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9999	Recouvrement sur Avance	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Avenant contrat

N°	Type	Titre	Contribution UE	Coût total	Date début validité	Date de fin	Durée de la prestation	Etat
000	IN	PROMOTION D'UN RESEAU DE MUTUELLES DE SANTE - UNION DES COMORES	557,762.00	743,683.00	20/07/2004	20/07/2007	36	Définitif
001	AV	Avenant no. 1				20/11/2007	4	Temporaire

Imputations

Décision	No ordre	Titre	Montant	Contrat : No ordre
004562	02	Contribution UE	557,762.00	02
004562	02	Contribution UE		02

Visas

Avenants	Etape	Etat	Date	Signature	Commentaire
00	10 x	AC	24/04/2003	HIGHAM Jeannette	
00	15 x	AC	25/05/2004	CUMPS DE KNIBBER Josiane	
00	20 x	AC	25/05/2004	CUMPS DE KNIBBER Josiane	
00	25 x	AC	25/05/2004	BOURATSIS Aristotelis	
00	30 x	AC	30/06/2004	MIRANDA Jose	
00	40 xt	AC	01/07/2004	BARATA Horacio	
00	50 x	AC	02/07/2004	Interface	ALLOAPI
00	60 x	AC	06/07/2004	Interface	BOURAAAR
00	70 x	AC	06/07/2004	Interface	WF-BATCH
00	80 xd	AC	10/08/2004	MIRANDA Jose	
01	10 x	AC	12/01/2007	NOSIB Lalita	CIDR requested a rider of two months but in view of the considerable delay in the implementation we are proposing a rider of 4 months- agreed by mail by CIDR
01	15 x	AC	12/01/2007	NOSIB Lalita	
01	25 x	AC	15/01/2007	RHEIN Hans	
01	30 x	AC	09/02/2007	LEUNG Michael	
01	40 xt	AC	19/02/2007	VON KIRCHMANN Jobst	

N° : **2004 / 063-505**

Type **SV - Subvention**

Nature **G - Subvention**

Etat **EC - En cours**

Factures

N°	Titre	Référence fournisseur	Date fournisseur	Date d'arrivée	Montant	Accepté	Etat
2006/021859	PAYMENT NO.3	Number.3	30/11/2006	15/12/2006	173,693.50	0.00	Encodage
2006/021555	PAYMENT NO.3	No.3	30/11/2006	26/12/2006	173,693.50	173,693.50	Supprimé
2006/021530	Claim no.3	No.3	30/11/2006	26/12/2006	242,540.00	242,540.00	Supprimé
2006/021464	NO.3	NO.3	30/11/2006	26/12/2006	242,540.00	154,599.00	Supprimé
2006/021250	3 PREFINANCEMENT	NO.3	30/11/2006	26/12/2006	173,693.50	173,693.50	Supprimé
2005/029405	2EME DEMANDE DE PRE-FINANCEMENT	2	22/12/2005	26/12/2005	173,693.50	173,693.50	Définitif
2004/018279	ONG-PVD/2003/063-505 - demande de paiement 1ère tranche	LW/N° 20	19/07/2004	23/07/2004	154,599.00	154,599.00	Définitif

Ventilation statistique

Entité	Typologie Engagement	Titre	Valeur	Type
Code secteur CAD	12220	Soins et services de santé de base		
	16050	Aide plurisectorielle pour les services sociaux de base		
Zone géographique	KM	Comores	0.00	
Partenaire (Entité légale)	35391	Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Sociales de l'Union des Comores		Partenaire local
	35392	Service Commun de Gestion des Mutuelles de Santé		Partenaire local

Descriptifs

Titre

Objectifs L'objectif central du programme est d'améliorer durablement l'accès des populations à des services de santé de qualité.

Les objectifs de la phase sont de :

- Rendre les mutuelles de santé autonomes et les sécuriser financièrement.
- Poursuivre le développement du réseau à Ngazidja et de l'entamer progressivement à Ndzuani et Mwali.
- Rendre le SCG autonome en tant qu'entreprise d'économie sociale.
- Consolider le partenariat entre le réseau, l'offre de soins et les autorités de tutelle.
- Favoriser l'accès aux soins des catégories défavorisées de la population.

???

Les Conditions Générales sont complétées par les dispositions suivantes :

Pour les actions ayant une composante de fonds de crédit, le bénéficiaire doit soumettre à l'approbation de la Commission au plus tard 12 mois après le début de l'action, une stratégie de sortie.

Documents

Titre	Langue	Type	Date
Note d'avancee (1er semestre)	FR	Document MS-WORD	22/02/2005
Note d'avancee (2e semestre)	FR	Document MS-WORD	22/09/2005

Documents standard

Date	Type de document	Date édition
24/04/2003	AR - Accusé de réception	24/04/2003



N° : **2004 / 063-505**

Type **SV - Subvention**

Nature **G - Subvention**

Etat **EC - En cours**

Documents standard

Date	Type de document	Date édition
24/05/2004	CT - Contrat	



EUROPEAID
CO-OPERATION OFFICE



Online Help click on
Aide en ligne, cliquez

COMOROS

EDF FORECASTS 2007 - 2008: PAYMENTS on ONGOING PROJECTS.

(amounts in €)

YEAR of GLOB. Commit.	ACCOUNTING NUMBER of GLOBAL commit.	N° INDIV. COMMIT.	TITLE GLOBAL COMMITMENT	END date of implementat°	SITUATION END 2006			FORECASTS on PAYMENTS 1st SEM 2007				FORECASTS on PAYMENTS 2nd SEM 2007				FORECAST PAYMENTS 1st SEM 2008				FORECAST PAYMENTS 2nd SEM 2008				A L A R M	COMMENTS		
					GLOBAL COMMIT.	INDIV. COMMIT.	RAC	1st SEMESTER	ESTIMATION of RISK FACTOR			2nd SEMESTER	ESTIMATION of RISK FACTOR			1st SEMESTER	ESTIMATION of RISK FACTOR			2nd SEMESTER	ESTIMATION of RISK FACTOR						
					AMOUNT ONGOING INDIV. COMMIT.	PAYMENTS ON ONGOING INDIV. COMMIT.	RAP		Low L	Medium M	High H		Low L	Medium M	High H		Low L	Medium M	High H		Low L	Medium M	High H				
TOTAL ON ONGOING GLOBAL COMMITMENTS					39.177.990	17.052.484	22.125.505																				
TOTAL ON ONGOING INDIVIDUAL COMMITMENTS					14.018.146	5.825.559	8.192.587	3.221.138	2.932.462	288.676	0	838.141	532.586	250.313	55.242	2.215.000	165.000	2.050.000	0	400.876	305.876	95.000	0				
1994	7ACP COM11	0	ECO PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES		305.397	305.397	0																	OK			
1994	7ACP COM11	1	ECO LIGNE DE CREDIT AUX PETITES ENTREPRISES		87.535	87.535	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	Ordre de Recouvrement de 87.535 €. En attente remboursement!	
1994	7ACP COM11	Total	Individual Commitment		87.535	87.535	0																	OK			
2000	8ACP COM9	0	ECO PROGRAMME PLURIANNUEL DE MICROREALISATIONS	20060531	4.500.000	4.451.473	48.527																	OK			
2000	8ACP COM9	2	ECO AGRICONSULTING EUROPE KMF 325.736.932	20051031	716.725	633.145	83.580	60.491	60.491	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK		
2000	8ACP COM9	10	ECO DP 4 (16.02.05-31.05.06 : 731.602.000 KMF)	20060531	1.487.094	1.250.365	236.728	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	Ordre de Recette d'environ 40.272 €. Envoyé prévu février 2007.	
2000	8ACP COM9	Total	Individual Commitment		2.203.819	1.883.510	320.308																	OK			
2001	8ACP COM10	0	Franchise art 195 a - vanille	20011231	54.827	52.915	1.912																	OK			
2001	8ACP COM10	1	STABEX/17/REB LIV 2ND PR/COM REPAYMENT AGREEMENT ART 195(A)	20011231	52.915	0	52.915	0	0	0	0	52.915	0	52.915	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK		
2001	8ACP COM10	Total	Individual Commitment		52.915	0	52.915																	OK			
2003	8ACP COM18	0	ECO CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED	20070930	1.684.449	1.668.027	16.422																	OK			
2003	8ACP COM18	8	ECO LINPICO (EX-GEOMAR INTL : CONTRAT A.T. : 216.170.739 KMF)	20060930	439.400	362.898	76.503	30.923	30.923	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK		
2003	8ACP COM18	11	ECO DP2 (16.07.05-30.09.06 : 201.960.000 KMF)	20060930	410.515	285.148	125.367	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK		
2003	8ACP COM18	12	ECO DP3 (01.10.06-30.09.07 : 199.017.000 KMF)	20070930	249.290	161.813	87.477	87.477	47.477	40.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	
2003	8ACP COM18	Total	Individual Commitment		1.099.205	809.858	289.347																	OK			
2004	9ACP COM3	0	ECO APPUI A LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD SUR LES DISPOSITIO	20070930	1.800.000	1.740.375	59.625																	OK			
2004	9ACP COM3	1	ECO PNUD (CONVENTION DE CONTRIBUTION OCTOBRE 2004)	20050930	1.740.375	1.392.300	348.075	317.396	317.396	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK		
2004	9ACP COM3	Total	Individual Commitment		1.740.375	1.392.300	348.075																	OK			
2005	9ACP COM4	0	ECO PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR EDUCATION AUX COMORES (PASE)	20120630	16.465.000	6.191.964	10.273.036																	OK			
2005	9ACP COM4	1	ECO UNICEF CONVENTION DE CONTRIBUTION	20091130	1.200.000	445.275	754.725	0	0	0	0	265.210	265.210	0	0	0	0	0	0	210.876	210.876	0	0	0	OK		
2005	9ACP COM4	2	ECO DP0 (15/12/05-14/6/06 : 111.169.800 KMF)	20060614	225.970	225.970	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK		
2005	9ACP COM4	3	ECO SOFRECO -CONTRAT ASSISTANCE TECHNIQUE	20100308	85.302	0	85.302	55.176	0	55.176	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	
2005	9ACP COM4	5	ECO AUDIT DE SYSTEME KPMG	20070102	28.498	0	28.498	28.498	28.498	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	
2005	9ACP COM4	6	ECO MOORE STEPHENS. EXAMEN DES DOSSIERS DE PAIEMENTS	20070531	4.233	0	4.233	2.490	2.490	0	0	1.743	1.743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	
2005	9ACP COM4	7	ECO DP1 (15/07/06-31/01/07 :195.500.000 KMF)	20070131	398.100	77.863	320.237	200.000	150.000	50.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	
2005	9ACP COM4	8	ECO AGRICONSULTING CONSORTIUM FRAMEWORK TECHNICAL ASSISTANCE	20070430	199.861	114.063	85.798	0	0	0	0	85.798	80.000	5.798	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	
2005	9ACP COM4	9	ECO APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL (SALAIRES EDUCATION)	20081214	4.050.000	0	4.050.000	2.025.000	2.025.000	0	0	0	0	0	2.025.000	0	2.025.000	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	
2005	9ACP COM4	Total	Individual Commitment		6.191.964	863.171	5.328.793																	OK			
2005	9ACP COM6	0	INF REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES	20101231	3.100.000	174.802	2.925.198																	OK			
2005	9ACP COM6	2	INF INFRA-CONSULT AT AU MAITRE D'OUVRAGE ET SUPERVISION DES	20090215	174.802	0	174.802	16.452	16.452	0	0	50.000	21.400	28.600	0	50.000	25.000	25.000	0	50.000	25.000	25.000	0	0	0	OK	
2005	9ACP COM6	Total	Individual Commitment		174.802	0	174.802																	OK			
2005	9ACP COM8	0	ECO PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE	20131231	10.250.000	1.539.655	8.710.345																	OK			
2005	9ACP COM8	1	ECO BDPA CONTRAT ASSISTANCE TECHNIQUE	20110331	1.389.920	266.684	1.123.236	140.000	140.000	0	0	140.000	70.000	70.000	0	140.000	140.000	0	0	140.000	70.000	70.000	0	0	0	OK	
2005	9ACP COM8	2	ECO -MOORE STEPHENS AUIDT DES DEMANDE DE PAIEMENT	20071031	3.735	0	3.735	1.245	1.245	0	0	2.490	2.490	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	
2005	9ACP COM8	3	ECO DP DE DEMARRAGE(22.11.06-21.05.07:71400000KMF)	20070521	146.000	0	146.000	146.000	70.000	76.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	
2005	9ACP COM8	Total	Individual Commitment		1.539.655	266.684	1.272.971																	OK			
2006	9ACP COM12	0	ECO - ELECTION COMORES REQUEST NAO 16 JAN REQUEST UNDP 17 FE	20090331	550.000	550.000	0																	OK			
2006	9ACP COM12	1	ECO UNDP CONTRIBUTION AGREEMENT	20070326	550.000	522.500	27.500	27.500	0	27.500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	
2006	9ACP COM12	Total	Individual Commitment		550.000	522.500	27.500																	OK			
2006	9ACP COM13	0	AVENANT NR 1 A LA CF 6619/COM: PROLONGATION ET AUGMENTATION	20070930	468.316	377.875	90.441																	OK			
2006	9ACP COM13	1	ECO LINPICO AVENANT 3 AU CONTRAT DE SERVICE SUIVANT AVENANT	20070930	218.400	0	218.400	80.000	40.000	40.000	0	83.000	40.000	43.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	
2006	9ACP COM13	2	ECO DP3 (01.10.06-30.09.07: 199.017.000 KMF)	20070930	155.242	0	155.242	0	0	0	0	155.242	50.000	50.000	55.242	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	
2006	9ACP COM13	3	ECO MOORE STEPHENS AUDIT DES DEMANDES DE PAIEMENT	20070930	4.233	0	4.233	2.490	2.490	0	0	1.743	1.743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	
2006	9ACP COM13	Total	Individual Commitment		377.875	0	377.875																	OK			

EDF FORECASTS DECOMMITMENTS 2007

COMOROS

YEAR of GLOB. Commit.	ACCOUNTING NUMBER of GLOBAL commit.	0	TITLE GLOBAL COMMITMENT	Original RAC	Forecasted payments 2007	Possible RAC to decommit	1st SEM 2007		2nd SEM 2007		New RAC after Decommitt & Payment					
							N°IC	TITLE INDIVIDUAL COMMITMENT	Original RAP	Forecasted payments 2007		RAP after forecasted payments	Forecasted Decommitt to the PIN	Forecasted Decommitt to Recommitt	Forecasted Decommitt to Recommitt	New RAP after Decommitt & Payment
							469.744	201.072	0							
1994	7ACP COM11	0	ECO PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES	0		0					0					
1994	7ACP COM11	1	ECO LIGNE DE CREDIT AUX PETITES ENTREPRISES	0	0	0	71.096				-71.096					
2000	8ACP COM9	0	ECO PROGRAMME PLURIANNUEL DE MICROREALISATIONS	48.527		48.527	48.527				0					
2000	8ACP COM9	2	ECO AGRICONSULTING EUROPE KMF 325.736.932	83.580	60.491	23.089	23.089				0					
2000	8ACP COM9	10	ECO DP 4 (16.02.05-31.05.06 : 731.602.000 KMF)	236.728	0	236.728	236.728				0					
2001	8ACP COM10	0	Franchise art 195 a - vanille	1.912		1.912					1.912					
2001	8ACP COM10	1	STABEX/17/REB LIV 2ND PR/COM REPAYMENT AGREEMENT ART 195(A)	52.915	52.915	0					0					
2003	8ACP COM18	0	ECO CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED	16.422		16.422					187.368					
2003	8ACP COM18	8	ECO LIMPICO (EX-GEOMAR INTL : CONTRAT A.T: 216.170.739 KMF)	76.503	30.923	45.580		45.579			1					
2003	8ACP COM18	11	ECO DP2 (16.07.05-30.09.06: 201.960.000 KMF)	125.367	0	125.367		125.367			0					
2003	8ACP COM18	12	ECO DP3 (01.10.06-30.09.07: 199.017.000 KMF)	87.477	87.477	0					0					
2004	9ACP COM3	0	ECO APPUI A LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD SUR LES DISPOSITIO	59.625		59.625	59.625				0					
2004	9ACP COM3	1	ECO PNUD (CONVENTION DE CONTRIBUTION OCTOBRE 2004)	348.075	317.396	30.679	30.679				0					
2005	9ACP COM4	0	ECO PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR EDUCATION AUX COMORES (PASE	10.273.036		10.273.036					10.303.162					
2005	9ACP COM4	1	ECO UNICEF CONVENTION DE CONTRIBUTION	754.725	476.086	278.639					278.639					
2005	9ACP COM4	2	ECO DP0 (15/12/05-14/6/06 : 111.169.800 KMF)	0	0	0					0					
2005	9ACP COM4	3	ECO SOFRECO -CONTRAT ASSISTANCE TECHNIQUE	85.302	55.176	30.126		30.126			0					
2005	9ACP COM4	5	ECO AUDIT DE SYSTEME KPMG	28.498	28.498	0					0					
2005	9ACP COM4	6	ECO MOORE STEPHENS- EXAMEN DES DOSSIERS DE PAIEMENTS	4.233	4.233	0					0					
2005	9ACP COM4	7	ECO DP1 (15/07/06-31/01/07 :195.500.000 KMF)	320.237	200.000	120.237					120.237					
2005	9ACP COM4	8	ECO AGRICONSULTING CONSORTIUM FRAMEWORK TECHNICAL ASSISTANCE	85.798	85.798	0					0					
2005	9ACP COM4	9	ECO APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL (SALAIRES EDUCATION)	4.050.000	4.050.000	0					0					
2005	9ACP COM6	0	INF REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES	2.925.198		2.925.198					2.925.198					
2005	9ACP COM6	2	INF INFRA-CONSULT AT AU MAITRE D'OUVRAGE ET SUPERVISION DES	174.802	166.452	8.350					8.350					
2005	9ACP COM8	0	ECO PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE	8.710.345		8.710.345					8.710.345					
2005	9ACP COM8	1	ECO BDPA CONTRAT ASSISTANCE TECHNIQUE	1.123.236	560.000	563.236					563.236					
2005	9ACP COM8	2	ECO -MOORE STEPHENS AUIDT DES DEMANDE DE PAIEMENT	3.735	3.735	0					0					
2005	9ACP COM8	3	ECO DP DE DEMARRAGE(22.11.06-21.05.07:71400000KMF)	146.000	146.000	0					0					
2006	9ACP COM12	0	ECO - ELECTION COMORES REQUEST NAO 16 JAN	0		0					0					
2006	9ACP COM12	1	ECO UNDP CONTRIBUTION AGREEMENT	27.500	27.500	0					0					
2006	9ACP COM13	0	AVENANT NR 1 A LA CF 6619/COM: PROLONGATION ET AUGMENTATION	90.441		90.441					90.441					
2006	9ACP COM13	1	ECO LIMPICO AVENANT 3 AU CONTRAT DE SERVICE SUIVANT AVENANT	218.400	163.000	55.400					55.400					
2006	9ACP COM13	2	ECO DP3 (01.10.06-30.09.07: 199.017.000 KMF)	155.242	155.242	0					0					
2006	9ACP COM13	3	ECO MOORE STEPHENS AUDIT DES DEMANDES DE PAIEMENT	4.233	4.233	0					0					



YEAR GLOB. COMMIT.	ACCOUNTING NUMBER	TITLE INDIVIDUAL COMMITMENT	FORECASTS 1st SEM 2007						FORECASTS 2nd SEM 2007						FORECASTS 1st SEM 2008						FORECASTS 2nd SEM 2008					
			INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION of RISK FACTOR FOR PAYMENTS			INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION of RISK FACTOR FOR PAYMENTS			INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION of RISK FACTOR FOR PAYMENTS			INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION of RISK FACTOR FOR PAYMENTS						
					Low L	Medium M	High H			Low L	Medium M	High H			Low L	Medium M	High H			Low L	Medium M	High H				
TOTALS on NEW INDIVIDUAL Commitments			10.255.461	4.299.357	4.279.357	20.000	0	4.825.000	6.241.104	3.246.104	2.505.000	490.000	6.938.000	2.928.000	2.068.000	860.000	0	15.000	3.551.600	1.846.500	1.705.100	0				
2001	8ACP COM10	Franchise art 195 a - vanille																								
2001	8ACP COM10	STABEX/17/REB LIV 2ND PR/COM (REPAYMENT AGREEMENT ART 195(A))	1.912	0	0	0	0	0	1.912	1.912	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
2003	8ACP COM18	ECO CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED																								
2003	8ACP COM18	KPMG- Audit of the DP2	14.612	13.420	13.420	0	0	0	1.192	1.192	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
2005	9ACP COM4	ECO PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR EDUCATION AUX COMORES (PASEC)																								
2005	9ACP COM4	Assistance Technique	0	0	0	0	0	1.050.000	210.000	210.000	0	0	0	60.000	60.000	0	0	0	60.000	40.000	20.000	0				
2005	9ACP COM4	DP 2 (début 2007)	7.000.000	2.160.000	2.160.000	0	0	0	4.000.000	2.000.000	2.000.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
2005	9ACP COM4	DP 3 (début 2008)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1.708.000	680.000	680.000	0	0	0	0	0	0	0				
2005	9ACP COM4	Etude PEFA	0	0	0	0	0	170.000	102.000	102.000	0	0	0	68.000	68.000	0	0	0	0	0	0	0				
2005	9ACP COM4	Audit DP1	15.000	0	0	0	0	0	15.000	15.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
2005	9ACP COM4	Audit verification paiement des arriérés de salaires	80.000	40.000	20.000	20.000	0	0	0	0	0	0	0	40.000	20.000	20.000	0	0	0	0	0	0				
2005	9ACP COM4	Audit DP2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15.000	0	0	0	0	15.000	15.000	0	0	0				
2005	9ACP COM4	Audit DP3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15.000	0	0	0	0	0				
2005	9ACP COM4	Evaluation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40.000	40.000	24.000	16.000	0	0	0	0	0	0				
2005	9ACP COM4	Avenant DP1	60.900	60.900	60.900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
2005	9ACP COM6	INF REHABILITATION																								
2005	9ACP COM6	D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES																								
2005	9ACP COM6	Contrat Travaux	0	0	0	0	0	2.300.000	1.100.000	230.000	500.000	370.000	0	500.000	250.000	250.000	0	0	500.000	250.000	250.000	0				
2005	9ACP COM6	Evaluation	0	0	0	0	0	30.000	0	0	0	0	0	18.000	18.000	0	0	0	12.000	12.000	0	0				
2005	9ACP COM8	ECO PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE																								
2005	9ACP COM8	DP 1 (22.05.2007 - 30.05.2008)	1.340.000	402.000	402.000	0	0	0	400.000	400.000	0	0	0	400.000	400.000	0	0	0	0	0	0	0				
2005	9ACP COM8	DP 2 (01.06.2008 - 30.05.2009)	0	0	0	0	0	20.000	0	0	0	0	4.040.000	0	0	0	0	2.424.000	1.212.000	1.212.000	0	0				
2005	9ACP COM8	Contrat Assistance - Gestion Déchets	0	0	0	0	0	270.000	54.000	54.000	0	0	0	216.000	108.000	108.000	0	0	0	0	0	0				
2005	9ACP COM8	Conception/supervision des Travaux Parlements	0	0	0	0	0	255.000	51.000	51.000	0	0	0	204.000	102.000	102.000	0	0	0	0	0	0				
2005	9ACP COM8	Contrat (travaux) Construction Parlements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	910.000	455.000	91.000	364.000	0	0	373.100	200.000	173.100	0				
2005	9ACP COM8	Contrat Equipement Parlements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	225.000	135.000	135.000	0	0	0	67.500	67.500	0	0				
2005	9ACP COM8	Contrat Formation élus	0	0	0	0	0	665.000	133.000	133.000	0	0	0	100.000	100.000	0	0	0	100.000	50.000	50.000	0				
2005	9ACP COM8	Contrat audit de systeme	0	0	0	0	0	20.000	20.000	18.000	2.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
2006	9ACP COM11	CONTENTIEX COLAS																								
2006	9ACP COM11	Contrat COLAS	1.623.037	1.623.037	1.623.037	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
2006	9ACP COM13	AVENANT NR 1 A LA CF 6619/COM: PROLONGATION ET AUGMENTATION																								
2006	9ACP COM13	Audit DP3	0	0	0	0	0	15.000	15.000	12.000	3.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
2006	9ACP COM13	Avenat au DP 3 -Utilisation reliquats 8 COM 18 & 9 COM 13	120.000	0	0	0	0	0	120.000	0	0	120.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
2006	9ACP COM13	Evaluation	0	0	0	0	0	30.000	18.000	18.000	0	0	0	12.000	12.000	0	0	0	0	0	0	0				



COMOROS

EDF FORECATS 2007-2008 : NEW GLOBAL Commitments (including individual commitments & Payments).

(amounts in €)

Online Help click on Aide en ligne, cliquez

ESTIMATED DECISION DATE	PROJECT TITLE (GLOBAL COMMITMENT)	CATEGORY	AMOUNT	FORECASTS 1st SEM 2007			FORECASTS 2nd SEM 2007			FORECASTS 1st SEM 2008			FORECASTS 2nd SEM 2008										
				INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION of RISK FACTOR FOR PAYMENTS			INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION of RISK FACTOR FOR PAYMENTS			INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION of RISK FACTOR FOR PAYMENTS							
						Low L	Medium M	High H			Low L	Medium M	High H			Low L	Medium M	High H	Low L	Medium M	High H		
TOTALS on NEW GLOBAL Commitments.				0	0	0	0	0	1.550.000	422.000	422.000	0	0	340.000	464.000	424.000	40.000	0	10.000	290.000	145.000	145.000	0
06 2007	NEW CAON 2	PROJECT	2.600.000																				
	DP0			0	0	0	0	0	200.000	80.000	80.000	0	0	0	100.000	100.000	0	0	0	0	0	0	
	DP1			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	340.000	130.000	130.000	0	0	0	210.000	105.000	105.000	
	Contrat Assistance Technique			0	0	0	0	0	970.000	0	0	0	0	0	234.000	194.000	40.000	0	0	80.000	40.000	40.000	
	Audit DP0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10.000	0	0	0	0	
07 2007	UTILISATION RELIQUATS ENV B POUR FLEX 2004 (380.000 €) POUR LE FINANCEMENT ELECTIONS DES PRESIDENTS DES ILES DE COMORES Convention de Contribution	PROJECT	380.000																				
				0	0	0	0	0	380.000	342.000	342.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Comments

COMOROS

	FORECASTS 2007										
	1st SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	Target 100%L+50%M	2nd SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	Target 100%L+50%M	TARGET ANNEE
New Global Commitments	2.600.000					380.000					2.980.000
New Individual Commitments	10.255.461	9.834.529	420.932	0	10.044.995	6.375.000	3.569.994	2.341.627	463.379	8.159.997	18.204.992
Payments	7.520.495	7.211.819	308.676	0	7.366.157	7.501.245	4.200.690	2.755.313	545.242	5.578.347	12.944.504
Decommitments back to the NIP	469.744										469.744
Decommitments to recommit	201.072										0
Reduction of Old RAL	3.600.578	3.311.902	288.676	0	3.456.240	840.053	534.498	250.313	55.242	659.655	4.115.895

	FORECASTS 2008										
	1st SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	Target 100%L+50%M	2nd SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	Target 100%L+50%M	TARGET ANNEE
Engagements Individuels	7.278.000	3.448.840	3.829.160	0	5.363.420	25.000	13.538	11.462	0	19.269	5.382.689
Payments	5.607.000	2.657.000	2.950.000	0	4.132.000	4.242.476	2.297.376	1.945.100	0	3.269.926	7.401.926

R A L	SITUATION on 01/01/2007		SITUATION on 31/12/2007		Amount	Nbr
	ALL PROJECTS	PROJETS decided before YEAR 2002	ALL PROJECTS	PROJETS decided before YEAR 2002		
Σ Ongoing GLOBAL COMMITMENTS	39.177.990	4.860.225	42.049.838	4.811.698	0	0
R A C	22.125.505	50.439	6.792.361	3.824	0	0
R A P	8.192.587	373.224	13.091.484	-942.705.570	0	0
R A L	30.318.092	423.663	19.883.845	-942.701.746	0	0
% RAL / Σ GLOBAL COMMIT.	77%	9%	47%	-19592%	0	0
Nbr of years to absorbe RAL	2		2		0	0
					Ceiling increase riders	
					Extension Date	
					Réaménagement budgétaire	
					Modification DTA	
					Total number of projects	

GLOBAL COMMITMENTS ON AVAILABLE EDF ALLOCATIONS UNTIL END 2007

SUMMARY of	AMOUNT
CUMULATED TOTAL GLOBAL COMMITMENTS on 31/12/2006	35.363.056
TOTAL NEW GLOBAL COMMITMENTS FORSEEN in 2007	2.980.000
TOTAL GLOBAL COMMITMENTS	38.343.056

SUMMARY of	AMOUNT
COUNTRY ENVELOPE A & B AT 31-12-2006 avant ETR	38.738.052
DECOMMITMENTS OVER THE PERIOD OF 2007	469.744
TOTAL EDF AVAILABLE COUNTRY RESOURCES	39.207.796
USE OF AVAILABLE RESSOURCES in %	97,79%
EDF COUNTRY RESSOURCES THAT COULD BE LOST	864.740

ANNEXE VI- CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR EDUCATION AUX COMORES

	LOGIQUE D'INTERVENTION	N°	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES	
OBJECTIF GENERAL	Contribuer au développement du capital humain du pays à travers l'éducation afin de réduire la pauvreté.	1	A compter de 2010 le taux de chômage de la Population Economiquement Active diminue de 3% (indice: 25% de la PEA en 2002).	Rapports du PNUD et de la Banque Mondiale.		
		2	A compter de 2010, la participation des populations, notamment des femmes et des jeunes, aux mécanismes de prise de décisions en matière de développement, augmente.	Bilan de la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).		
			A compter de 2010, un nombre important de ménages en particulier des secteurs les plus défavorisés accède à des services sociaux de qualité.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES	Améliorer l'accès et la qualité des services éducatifs -afin qu'ils soient adaptés aux besoins socio-economiques du pays- à travers l'appui à la politique sectorielle du gouvernement, y compris le paiement régulier des salaires des agents de l'Education.	1	En 2010, le taux net de scolarisation dans le primaire est de 80% (indice: 66,4% en 2002), dans le secondaire premier cycle de 50% (indice: moins de 30% en 2002) et de 35% dans le secondaire deuxième cycle.	Rapports de la Direction de la Planification du MEN.		Consolidation du budget national et augmentation régulière du budget consacré aux dépenses du secteur. Paiement régulier des salaires des enseignants et du personnel du MEN. Etablissement des compétences respectives entre le MEN national et les MEN des îles. Le gouvernement paye régulièrement les salaires dans le secteur de l'Education à partir d'octobre2006.
		2	En 2010, 3.000 jeunes déscolarisés ont été formés dans l'enseignement secondaire technique et professionnel.	Rapports de la Direction de la Planification du MEN. Rapports d'activités du PARSEC. Rapport de la mission d'évaluation post-projet.		
		3	A compter de 2010, l'ensemble des opérateurs économiques privés appui le développement des filières de formation techniques et professionnelles et 30% des jeunes sont placés comme apprentis.	Rapports du Ministère du Travail. Rapports d'activités du PASEC. Registres des PML/PME.		
RESULTATS ATTENDUS	RESULTAT 1 Les taux de scolarisation augmentent (en particulier pour les filles), les infrastructures et les équipements de l'ensemble des filières sont améliorés et les dotations de matériel pédagogique et fournitures sont opérationnelles.	1	A compter de 09/2007, les capacités d'accueil et la qualité des espaces éducatifs sont augmentés de 50% grâce à l'amélioration des infrastructures et des équipements. En 06/2009 ce même taux est de 90%.	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR. Rapports d'activités du PARSEC. Rapport de la mission d'évaluation post-projet.	.	Le gouvernement maintient sa politique en faveur de l'éducation et les MEN des îles ont les moyens pour être opérationnels.
		2	En 2010, le ratio filles/garçons est de 1.0/1.0 pour le primaire et pour le secondaire (indice: 0,8/1.0 dans le primaire et 0,7/1.0 dans le secondaire en 2002).	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR. Rapports d'activités du PARSEC. Rapport de la mission d'évaluation post-projet.	.	Les familles maintiennent et renforcent leur intérêt pour l'éducation de leurs enfants. La situation économique du pays ne se dégrade pas.
		3	En 2010, 100% des établissements d'enseignement a reçu du matériel pédagogique et équipements. (indice: 2.500 tables bancs et accessoires et kits pédagogiques pour 290 écoles distribués par la BM période 2000/03)	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR. Rapports d'activités du PARSEC. Rapport de la mission d'évaluation.	.	
			En 2010, la capacité d'accueil dans le supérieur est proche de 100% (indice: 50% en 2003).	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et de l'Université.		

	LOGIQUE D'INTERVENTION	N°	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES	
RESULTATS ATTENDUS	RESULTAT 2 La qualité et le rendement interne du secteur éducatif sont améliorés, les filières d'enseignements sont adaptées aux besoins socio économiques du pays.	1	En 2010, le TA est de 3% pour le primaire (indice: 8% en 2002), de 4% pour le secondaire premier cycle (indice: 9% en 2002) et de 20% pour le secondaire deuxième cycle (indice: 35% en 2002). Le taux de transition du primaire au secondaire est de 70% (indice: 47% en 2002) et le taux de réussite au BAC est de 60% (indice: 30% en 2002).	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR.		Le MEN national et les MEN des îles améliorent leurs prestations et le suivi des établissements d'enseignement. Le personnel d'encadrement pédagogique et les enseignants sont réceptifs aux changements et améliorations proposés.
		2	En 2010, les résultats des MLA montrent que le seuil de compétences minimum est de 75% pour l'ensemble des disciplines et le seuil de compétences désiré est de 50% pour l'ensemble des disciplines (indice: inférieur à 30% et à 5% respectivement en 2002).	Enquêtes MLA de l'UNICEF. Rapports du MEN.	.	
		3	En 2010, environ 3.500 enseignants du primaire ont reçu un recyclage en français. A compter de 09/2007, les 3 IFERE (1 par île) sont opérationnels et assurent la formation initiale et continue des enseignants. En 06/2009, 100% des chefs d'établissements du primaire et secondaire ont reçu une formation. En 06/2009 environ 120 conseillers pédagogiques et inspecteurs ont été formés (indice: 60 en 2002).	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR.	.	
				Planillas de microempresas inscritas en el Ministerio de Trabajo.		
	RESULTAT 3 Les capacités opérationnelles et de gestion du Ministère de l'Éducation national et des Ministères de l'Éducation (ME) des îles se renforcent, les mécanismes de coordination entre les acteurs de l'Éducation sont opérationnels.	1	A compter de 2010, les Directions de la Planification du MEN national et des ME des îles produisent des rapports statistiques fiables à chaque fin d'année scolaire grâce à un système de collecte de données et d'informations performant. A compter de 09/2006, la carte scolaire est opérationnelle et mise à jour périodiquement.	Rapports de la Direction de la Planification du MEN. Carte scolaire.		Le budget de fonctionnement alloué aux MEN est suffisant. Le turn-over du personnel est réduit (au niveau national et des îles). Le personnel du MEN accepte les évolutions proposées et participe des modifications.
		2	En 2010 le Plan Directeur est révisé et son exécution est adapté aux ressources disponibles.	Plan Directeur de l'Éducation. Rapports des bailleurs de fonds. Rapport de la mission d'évaluation à mi-parcours.		
		3	A compter de 2010, un système permanent de concertation et de coordination entre le gouvernement, le MEN et la communauté des bailleurs de fonds est mis en place et est opérationnel.	Rapport du MEN. Registres des bailleurs de fonds.		
RESULTAT 4 La majeure partie des arriérés de salaires accumulés durant les neuf premiers mois de l'année 2006 dans le secteur Éducation, et non couverts par l'État ou d'autres sources de financement, sont payés.	1	80% des salaires dans le secteur éducation payés en 2006; et régulièrement en 2007 et après (indice: en moyenne seulement 50% des salaires 2006 payés jusqu'au 9/2006)	Ministère de Finance (Exécution du Budget 2006) et Ministère d'Éducation Nationale; Rapports du FMI		Aucune grève d'enseignants n'est recensée et l'année scolaire est menée à terme.	

	LOGIQUE D'INTERVENTION	N°	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
ACTIVITES				COUTS	
	RESULTAT 1		A.1.1 Sensibilisation pour la scolarisation	166.000,00	
			A.1.2 Réhabilitation/construction de salles de classes	3.712.000,00	
			A.1.3 Dotation d'équipements et de matériel pédagogique	1.180.000,00	
			A.1.4 Création de bibliothèques dans les établissements	560.000,00	
	RESULTAT 2		A.2.1 Formation initiale et continue des enseignants	660.000,00	
			A.2.2 Recyclage en français des enseignants	245.000,00	
			A.2.3 Appui à la réforme des curriculums dans le primaire	650.000,00	
			A.2.4 Formation des chefs d'établissements et des personnels administratifs	405.000,00	
			A.2.5 Formation des inspecteurs et des conseillers pédagogiques	140.000,00	
			A.2.6 Appui au développement des CIPR	350.000,00	
			A.2.7 Appui au développement des filières professionnalisantes	240.000,00	
	RESULTAT 3		A.3.1 Appui institutionnel pour le renforcement et la réorganisation du MEN et des Ministères de l'Education des îles	792.000,00	
			A.3.2 Création/Développement des Centres d'Information, de Documentation et d'Orientation (CIDO)	230.000,00	
			Mise en place et fonctionnement de la CGP	2.095.000,00	
	RESULTAT 4		A.4.1 Paiement des arriérés de salaires dans le secteur Education	4.050.000,00	
			SOUS TOTAL	15.475.000,00	
			audit	190.000,00	
			evaluation	110.000,00	
			Imprévus	690.000,00	
		TOTAL	16.465.000,00		

ANNEXE VII

DONNEES SUR LE SECTEUR DE L'EDUCATION

Le système éducatif comorien est en forte expansion soutenu par une demande permanente d'éducation des familles due à la forte croissance démographique (2,1% annuellement en moyenne). Toutefois l'analyse globale du système montre que le Taux Net de Scolarisation (TNS) est encore faible, en particulier en milieu rural et dans les zones enclavées et que les filles sont encore moins scolarisées que les garçons malgré des progrès notables enregistrés ces dernières années. Cette situation découle des faibles capacités d'accueil, des ressources publiques encore limitées allouées au secteur et de la difficulté pour les familles de faire face aux frais de scolarité de leurs enfants. Le système généralisé de double vacation, le ratio élevé élèves/maître, le manque de matériel pédagogique et la faible formation des enseignants produisent des dysfonctionnements importants à tous les niveaux du système éducatif qui se traduisent par de forts taux de redoublement et d'abandon et des résultats aux examens encore très insuffisants ; en effet, il y a eu pour l'année 2005, 35,12% de réussite à l'entrée en sixième, 14,5% au BEPC et 31,29% au baccalauréat.

Par ailleurs, la gestion du système se caractérise par un manque de ressources, à la fois humaines, techniques et financières, accentué par la configuration décentralisée. Dans ce contexte, les structures administratives et d'encadrement sont insuffisantes pour pouvoir assurer leur mission de pilotage, de contrôle et d'évaluation du système et il s'avère nécessaire de renforcer leurs capacités notamment dans les domaines de la gestion des carrières du personnel (administratif et corps enseignant), de la programmation et de l'exécution budgétaire. Le secteur est aussi affecté par les grèves des enseignants causées par l'accumulation des arriérés de salaires; ainsi, en 2006, la rentrée scolaire a été retardée de près de deux mois. Le paiement régulier des salaires dans le secteur est un élément important de la performance du secteur; dans ce contexte, le gouvernement poursuit les réformes en matière de finances publiques enclenchées dans le contexte du Programme de Surveillance avec le FMI pour sécuriser davantage de recettes et allouer plus de ressources aux secteurs sociaux.

L'enseignement primaire:

Ce sous secteur est caractérisé par un manque de capacités d'accueil, surtout en milieu rural ainsi qu'une exigüité des locaux existants (40% des salles de classes du primaire ont une superficie inférieure à 40 m²) dont une grande partie est en mauvais état (la plupart construits avant 1980). Par ailleurs, le ratio élèves/table bancs est aussi élevé et les études indiquent que la majeure partie des tables bancs sont en mauvais état. Le manque de capacités d'accueil explique en partie la faiblesse du Taux Net de Scolarisation qui s'établissait à 72,3% en 2004/2005¹, et ce malgré des efforts importants pour améliorer l'accès à l'éducation. On note que le Taux Net de Scolarisation des filles est inférieur à celui des garçons: 64,7% contre 79,8% pour les garçons en 2004/2005². Le dernier Rapport sur les Objectifs du Millénaire établi par le PNUD en 2005 indique qu'un TNS de 100% pourrait être atteint mais l'atteinte de cet objectif nécessitera des stratégies fortes. A noter que la problématique de la faible scolarisation des enfants comoriens ne revient pas uniquement aux faibles capacités d'accueil du système éducatif, en ce sens que certaines pesanteurs socioculturelles et économiques

¹ Les taux varient entre chacune des îles soit: 68,4%; 80,3% et 75,8% respectivement à Ngazidja, Mwali et Ndzواني.

² La plus grande discrimination contre la scolarisation des jeunes filles s'observe à Ngazidja où l'écart entre les taux spécifiques de scolarisation des enfants de 6 – 11 ans atteint 19 points en faveur des garçons.

limitent la scolarisation en masse des enfants et notamment des filles. Le taux brut d'admission en première année de l'enseignement primaire (CP1) est ainsi estimé à 77,7% en 2005, ce qui signifie que plus de 20% des enfants âgés de six à douze ans ne sont pas inscrits dans les établissements scolaires. A Mwali le problème ne se pose presque pas, puisque l'île affiche le meilleur taux d'admission au CP1, soit 98,3% contre 76,9% et 76,2% respectivement à Ngazidja et Ndzواني. Cela est dû au fait que la population de l'île est très réduite (35.751 habitants selon le Recensement général de la population et de l'habitat de 2003) et que, par conséquent, les effets des efforts de scolarisation des enfants sont plus rapides. Le taux brut d'admission tel qu'il apparaît ici traduit la nécessité de consentir des efforts encore plus significatifs pour scolariser tous les enfants âgés de 6 ans en première année, comme le stipule la Loi portant orientation sur l'éducation, notamment à travers l'augmentation des capacités d'accueil et la multiplication des campagnes de sensibilisation.

Le primaire est aussi caractérisé par un manque de matériel pédagogique et un ratio élèves/maître élevé atteignant 34,6 en 2004/2005 (mais en dessous de la norme du ratio élèves/maître fixée à 40) malgré un système généralisé de double vacation. Cependant, bien qu'encore insuffisante, la proportion d'enseignants ayant un diplôme en enseignement est en augmentation: il est ainsi passé de 44,23% en 1996 à 57,87% en 2005.

Le rendement de ce sous secteur est encore problématique: les taux de redoublement et d'abandon sont élevés et atteignent respectivement 40% et 7% en 2004/2005. A noter que la durée moyenne d'accès à la sixième année d'enseignement élémentaire (CM2) est estimée à 7,1 années avec une probabilité de 51% d'y arriver. Par ailleurs, le taux de déperdition dans ce sous secteur est de 2, ce qui signifie que l'Etat doit dépenser deux fois plus de moyens qu'il n'en faut pour former un élève, et qu'il y a davantage de pression sur des ressources publiques limitées.

L'enseignement secondaire:

Les effectifs dans ce secteur, tant au niveau du collège que du lycée, sont en augmentation continue (taux d'accroissement annuel moyen de 6% dans le 1^{er} cycle). Les estimations font état en 2005 de 42 269 élèves soit 22 121 garçons et 20 148 filles. Alors que le secteur public continue d'accueillir 2/3 des effectifs du secteur, la part du secteur privé dans le 2nd cycle a augmenté pour accueillir près de 50% des effectifs; la multiplication des établissements privés surtout à Ngazidja a permis de maintenir les effectifs du secondaire à leur niveau actuel.

Les taux de scolarisation dans les deux cycles sont très faibles, avec un Taux Net de Scolarisation dans le secondaire 1^{er} cycle de 24,8% et de 10,8% dans le secondaire 2^{ème} cycle et s'expliquent en partie par le manque de capacités d'accueil. Les ratios élèves/tables bancs sont élevés et atteignent 5,84 pour le 1^{er} cycle. Le ratio élèves/maître est critique et s'élève à plus de 43 dans les deux cycles; le manque de capacités d'accueil et d'enseignants, l'insuffisance de matériel pédagogique et l'insuffisance d'encadrement des enseignants par des inspecteurs et des conseillers pédagogiques formés contribuent aux faibles taux de réussite aux examens nationaux. Ainsi, le taux d'échec au baccalauréat atteint près de 70%; à noter que les écoles privées devancent de loin les établissements publics dans les résultats aux examens nationaux. Le rendement du secteur est caractérisé par des taux de redoublement et d'abandon importants dans le secondaire 1^{er} cycle de 13% et 8% respectivement. Le taux de déperdition à ce niveau d'enseignement est d'environ 3,6, ce qui signifie que l'Etat doit allouer 3,6 fois plus de moyens qu'il n'en faut pour former un élève.

L'enseignement supérieur:

Il est assuré par l'Université des Comores et l'Université d'Anjouan, mis en place sur la base des instituts de formation existants, et se propose de répondre à la forte pression exercée par de nombreux bacheliers candidats à l'enseignement supérieur et obligés de s'expatrier, avec

des coûts de scolarité de plus en plus élevés. Il doit répondre également aux besoins de développement du pays à travers non seulement la formation initiale mais également une formation continue pour le perfectionnement des agents actifs, notamment dans le domaine de l'éducation. La progression des inscriptions à l'Université des Comores, depuis son ouverture en septembre 2003, montre une croissance de plus de 40% des effectifs de cet établissement en l'espace de trois ans. L'un des faits notables à signaler reste le taux relativement élevé des filles qui représentent 41,6% des inscrits à l'Université des Comores pour l'année académique 2005/2006.

La Formation Technique et Professionnelle:

Elle demeure trop peu développée étant donné que certains établissements d'Enseignement Technique et Professionnel ont été fermés ou sont devenus inactifs suite à des gestions défectueuses ou en raison de l'arrêt de l'appui financier extérieur. Seuls deux établissements délivrent encore des formations: il s'agit d'une part, de l'Ecole Nationale Technique et Professionnelle (ENTP) qui assure la formation d'ouvriers qualifiés selon un système modulaire d'une durée maximale de 12 mois³ et d'autre part, du Centre National Horticole poursuit deux principaux objectifs à savoir la formation en agriculture et en horticulture et l'animation de cette filière. Sa capacité d'accueil limite ses effectifs à environ deux cents étudiants et stagiaires notamment en culture de produits maraîchers; pour chaque groupe de stagiaires, les femmes ne représentent qu'environ 25% malgré le fait qu'elles soient les plus actives dans le secteur agricole.

Par ailleurs, deux établissements de formation, dont les objectifs sont adaptés au contexte économique, ont fermé leurs portes après quelques années d'activités: il s'agit de l'Ecole Nationale de pêche de Mirontsi à Anjouan, et de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Wanani à Mohéli. Or, le marché du travail souffre d'un taux de chômage très élevé, notamment du fait que beaucoup d'emplois ne trouvent pas de preneurs faute de personnels formés, en particulier dans ces secteurs identifiés comme moteur de la croissance économique du pays.

³ Depuis 2004, l'école dispense une formation conduisant au Bac technique avec deux options : Sciences et Techniques Industrielles (STI) et Sciences et Techniques de Construction (STC).

ANNEXE VIII

DETAILS SUR LES REALISATIONS DU SABEX

L'exécution du STABEX a atteint sa vitesse de croisière en 2006 avec de très nombreuses réalisations sur le terrain, notamment dans le cadre:

i) de l'amélioration des outils de production (6 parcelles pilote de vanille et 28 parcelles d'ylang ylang ont été mises en place -soit près de 40 ha réhabilitées; plus de 70.000 plants d'ylang ont été produits et plantés par les associations, ce qui laisse entrevoir une augmentation de plus de 7 tonnes d'huile d'ici 4 à 5 ans -15 % de la production actuelle),

ii) de la diversification (près de 15.000 plants -bigaradier, combava, litchi, muscadier, etc.- ont été produits par les associations et vendus),

iii) de l'amélioration des outils de transformation (7 magasins de préparation de vanille ont été construits, 8 alambics ont été installés, 2 décortiqueuses à café ont été installées à Mohéli dans le cadre de la diversification) et

iv) de la formation (4 formations sur des thèmes techniques liés à la culture mais aussi à la préparation de la vanille ont été dispensés, 6 ateliers de formation ont été réalisés sur la culture mais aussi la conduite de la distillation de l'ylang, 2 formations plus générales sur la multiplication des plantes mais aussi sur la gestion de patrimoine commun ont été conduites à Mohéli).

L'évaluation à mi parcours ainsi que le monitoring effectués en 2006 ont permis de confirmer la pertinence du projet, qui est en ligne avec la politique du gouvernement, et qui est aujourd'hui renforcée par la situation sur les marchés internationaux pour les produits de rente. Après un démarrage difficile du projet, l'évaluation à mi parcours indique que la structure du GIE, qui est maintenant connue et dont les résultats donnent satisfaction, est maintenant à même d'atteindre son régime de croisière et de répondre aux besoins des associations. Le suivi- évaluation du projet doit cependant être renforcé pour évaluer son impact sur l'organisation des associations notamment: la définition précise d'indicateurs pertinents de suivi et d'évaluation et recommandée par l'évaluation a été suivie mais il manque encore un outil pour recueillir et exploiter les informations. L'évaluation a recommandé de promouvoir l'approche participative en impliquant les associations dans toutes les phases de programmation; dans ce contexte, les activités d'information et la formation doivent être encouragées. Par ailleurs, la pérennisation de la structure au-delà de la durée d'exécution du projet est une préoccupation majeure; dans ce contexte, il a été décidé lors du Comité de Pilotage de novembre 2006 de lancer une étude sur la pérennisation de cette structure. Sur la base des reliquats, un avenant au COM a été transmis au Siège en décembre 2006 pour une extension d'une année jusqu'au 31 décembre 2008; cette année supplémentaire permettra de poursuivre les discussions sur la pérennisation de cette structure.

ANNEXE IX

PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX ASPECTS PROGRAMMATIQUES DE L'EVALUATION DE NIVEAU NATIONAL DE LA STRATEGIE DE COOPERATION DE LA COMMISSION EUROPEENNE EN UNION DES COMORES (2006)

L'évaluation qui a eu lieu en même temps que l'exercice de programmation du 10^{ème} FED énonce un certain nombre de recommandations. En termes de programmation, l'évaluation conclut principalement que:

- Les processus et les produits de l'analyse stratégique et de la programmation ont primé sur le sens et les résultats. Le dialogue de politique a eu une qualité inégale, et est parfois resté largement formel, du moins au niveau de la stratégie-pays. Cette situation a créé progressivement un déficit de partenariat qui a été d'autant mieux ressenti pendant la période d'absence d'une représentation permanente de la CE. La quantité comme la qualité des éléments d'information et d'analyse des DSP élaborés spécifiquement pour définir la stratégie de réponse ont été insuffisants pour fonder de manière crédible une vision communautaire des politiques et des bonnes pratiques (sur la base par exemple des acquis communautaires, Cf. QE 6) et donc un dialogue constructif avec le gouvernement comme avec les autres parties prenantes. La délégation comme le siège n'ont pas eu le volant de ressources financières nécessaire pour mobiliser des appuis spécifiques en expertise (études macroéconomiques, analyse stratégique sectorielle, etc.) et en savoir-faire (facilitation des phases de concertation) pour éviter une certaine marginalisation de la démarche stratégique (dans un domaine où les principaux bailleurs de fonds sont restés en concurrence) au bénéfice d'une programmation plus conventionnelle. **Recommandation:** dans ce contexte, l'évaluation recommande que l'élaboration conjointe de la stratégie de réponse aux contraintes du développement doit mobiliser des moyens financiers et humains beaucoup plus importants et sur une plus longue période pour permettre au travers d'un dialogue politique de faire émerger des politiques adaptées dans tous les domaines de la vie publique du pays à partir de l'ensemble des acquis communautaires, notamment l'expérience de la Commission européenne en matière de développement
- Il a manqué dans la stratégie-pays une gestion par résultats plutôt que par séquence de programmation ; la détermination d'un changement de secteur de concentration n'est pas argumentée sur la base des résultats acquis (ou de l'impossibilité d'atteindre les résultats attendus), mais plutôt sur la pertinence d'un nouveau secteur de concentration. L'entrée dans un secteur de concentration est rarement anticipée et préparé dans la période de programmation précédente et le désengagement progressif d'un secteur de concentration n'est pas envisagé dans la période de programmation suivante. Les volumes des PIN des petits pays insulaires n'autorisant qu'un secteur de concentration, le phénomène est amplifié. **Recommandation:** l'élaboration de la programmation doit faire apparaître dans son argumentaire de choix de changement de secteur de concentration l'atteinte des résultats attendus ou l'impossibilité de les atteindre sur la base des résultats du dispositif de suivi-évaluation. Le passage d'un secteur de concentration à un autre doit être anticipé une période de programmation à l'avance notamment pour réduire les délais d'instruction des propositions de financement. Par ailleurs, des dispositions de désengagement d'un secteur de concentration doivent être prévues dans la période de programmation suivante pour contribuer à renforcer le potentiel de durabilité de l'approche.

- La coopération entre la CE et les Comores depuis le 8^{ème} FED a été marquée par un fort engagement dans le domaine de la gouvernance (dialogue politique et mise en œuvre des projets spécifiques d'appui à la restauration d'un État démocratique). Ces appuis ont été réalisés en dépit d'une quasi-absence de cette thématique dans les documents de stratégie et de programmation. Ce déséquilibre entre la place accordée à la gouvernance dans les DSP et PIN et son rôle réel dans la mise en œuvre de la coopération et du dialogue politique handicape le développement des stratégies d'appui à la bonne gouvernance à long terme alors que celle-ci est, particulièrement aux Comores, un préalable à une exécution efficace et durable de toutes les activités de développement. **Recommandation:** l'évaluation a mis l'accent sur l'importance des actions de renforcement en faveur de la bonne gouvernance pour assurer la stabilité politique du pays et a recommandé d'intégrer la dimension de la gouvernance dans les prochains Document de Stratégie Pays et Programme Indicatif National. Elle recommande de programmer dès maintenant - en accompagnant les activités du secteur de concentration - des programmes d'appui à la bonne gouvernance à long terme au lieu de les mettre en place dans l'urgence comme cela a été fait lors des dernières années. L'évaluation considère que cette approche est également le meilleur chemin à long terme vers la constitution de secteurs viabilisés pour un appui budgétaire.